





Registre du Commerce et des sociétés de Valongo
Capital social : 10 000 000 euros
NIF [équivalent au SIREN] : 500 070 210
Permis de construction n° 568



04

CHAP. 01 >
CONDURIL



80

CHAP. 04 >
**RAPPORT ET AVIS
DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE**



12

CHAP. 02 >
**RAPPORT
CONSOLIDÉ
DE GESTION**



78

CHAP. 05 >
**CERTIFICATION
LÉGALE DES
COMPTES
CONSOLIDÉS**

22

CHAP. 03 >
**ÉTATS
FINANCIERS
CONSOLIDÉS
ET ANNEXE**





Portugal



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En 2023, nous avons rendu hommage à M. Amorim Martins, mentor et créateur de la culture d'entreprise Conduril et président du Conseil d'administration de 1970 à 2023.

M. Amorim Martins a consacré plus de 50 ans de sa vie à Conduril et a laissé une empreinte de rigueur, d'honnêteté et de responsabilité sociale pour l'avenir.

J'ai eu le privilège et l'énorme responsabilité de poursuivre son œuvre, un projet d'entreprise sans pareil. Le soutien et la cohésion de l'ensemble du Conseil d'administration et le support de tous les employés ont été déterminants pour cela et je les en remercie.

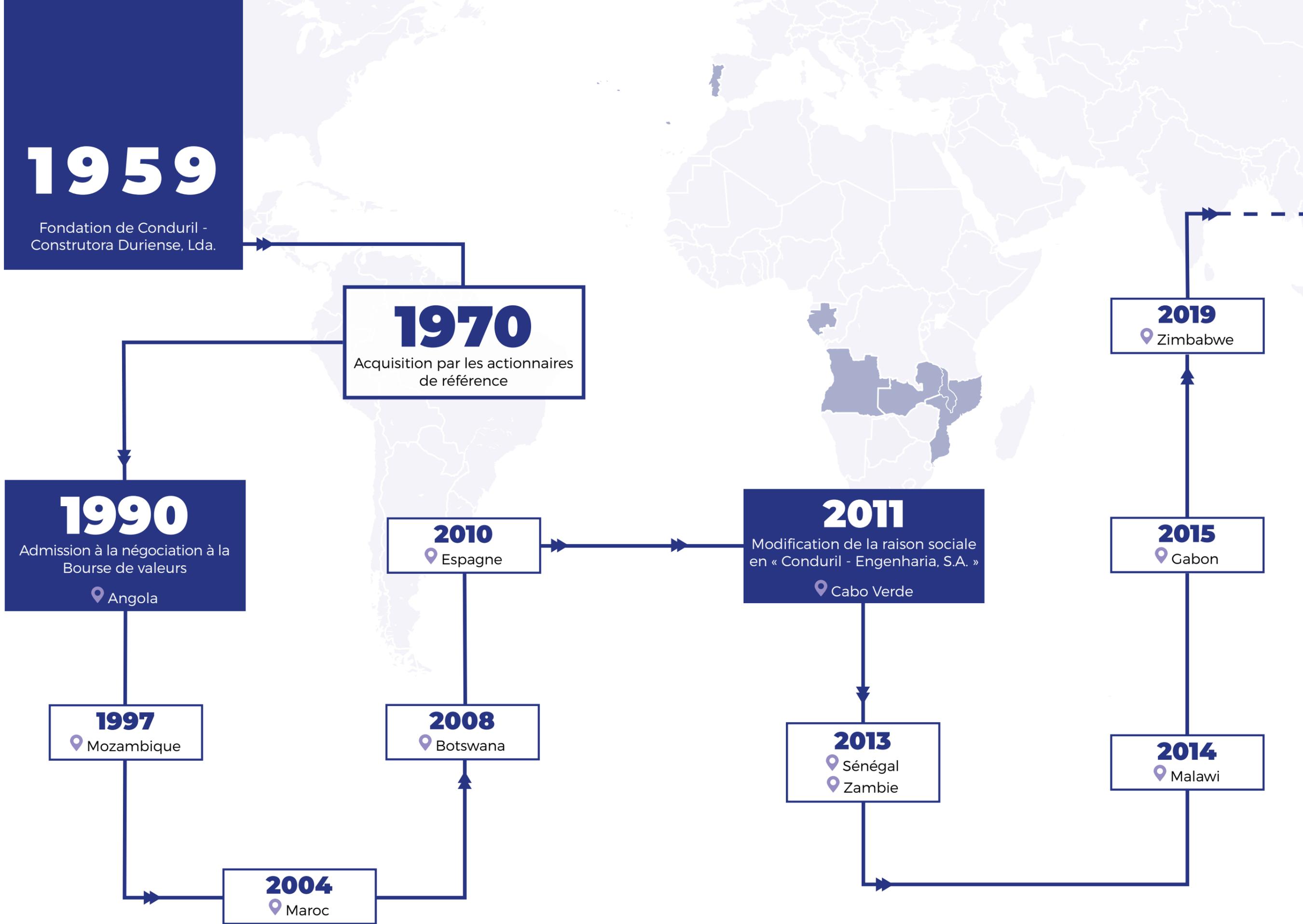
En 2023, les travaux publics associés au PRR n'ont pas connu l'augmentation attendue au Portugal et les projets soumis aux appels d'offres ont continué à faire l'objet d'une très forte concurrence et de prix bas.

Dans ses propositions, Conduril a maintenu sa stratégie de conciliation des objectifs opérationnels avec son engagement en matière de durabilité et de responsabilité sociale, ce qui a eu pour conséquence une légère baisse du chiffre d'affaires par rapport à 2022.

Nous envisageons l'année 2024 avec prudence, en particulier sur le marché national, en attendant le démarrage de travaux importants en Angola et au Mozambique. Cette année marque également un jalon historique pour Conduril, son 65^e anniversaire, ce qui nous rend très fiers et nous motive à continuer à construire le futur.

Pour finir, je tiens à remercier nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires pour leur confiance.

Benedita Amorim Martins
Présidente du Conseil d'administration



PRIX / DISTINCTIONS

2023
Iberdrola Prix globaux au fournisseur de l'année
Durabilité
Iberdrola

2013
Prix Exportation 2013
1^{er} place - Grande entreprise de services
BES + Jornal Negócios

2017
Engineers' Society of Western Pennsylvania
International Bridge Conference

2010
Meilleures entreprises où travailler
1^{er} place - Secteur de la Construction
4^e place - Grandes entreprises
Magazine Exame

2017
Prix d'excellence
1^{er} place - Secteur de la Construction, Infrastructures, Transports et Logistique
Neves de Almeida | HR Consulting, INDEG-ISCTE, Human Resources Portugal et Executive Digest

2010
Les 500 meilleures et plus grandes entreprises
1^{er} place - Secteur de la Construction
Magazine Exame

2015
Les 500 meilleures et plus grandes entreprises
1^{er} place - Secteur de la Construction
Magazine Exame

2009
Les 500 meilleures et plus grandes entreprises
Entreprise de l'année + 1^{er} place - Secteur de la Construction
Magazine Exame

2015
Mérite pour le travail développé dans le secteur de l'éducation
Mention honorable de l'UNESCO

2008
Les 500 meilleures et plus grandes entreprises
1^{er} place - Secteur de la Construction
Magazine Exame

2014
Les 500 meilleures et plus grandes entreprises
1^{er} place - Secteur de la Construction
Magazine Exame

ORGANES SOCIAUX

Bureau de l'Assemblée générale

Crisóstomo Aquino de Barros (président)
Amadeu Augusto Vinhas
Filipa Bastos Pinho Ferreira Lemos

Conseil d'administration

Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (présidente)
Maria Luísa Andrade Amorim Martins (vice-présidente)
António Baraças Andrade Miragaia
António Emanuel Lemos Catarino
Jorge Lúcio Teixeira de Castro
Miguel José Alves Montenegro de Andrade
Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães

Comité exécutif

Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (PDG)
Maria Luísa Andrade Amorim Martins (vice-PDG et DAF)
António Baraças Andrade Miragaia
António Emanuel Lemos Catarino
Jorge Lúcio Teixeira de Castro
Miguel José Alves Montenegro de Andrade
Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães

Conseil de surveillance

Júlio Gales Ferreira Pinto (président)
Deolinda Paula Baptista Nunes
Jorge Manuel Silva Tavares
Alberto Luciano Costa Santos Rolo (suppléant)

Cabinet d'audit

Crowe & Associados, SROC, Lda.
Représenté par
Ana Raquel B. L. Esperança Sismeiro
João Miguel Neiva de Oliveira Coelho Pires (suppléant)



Portugal

RAPPORT CONSOLIDÉ DE GESTION

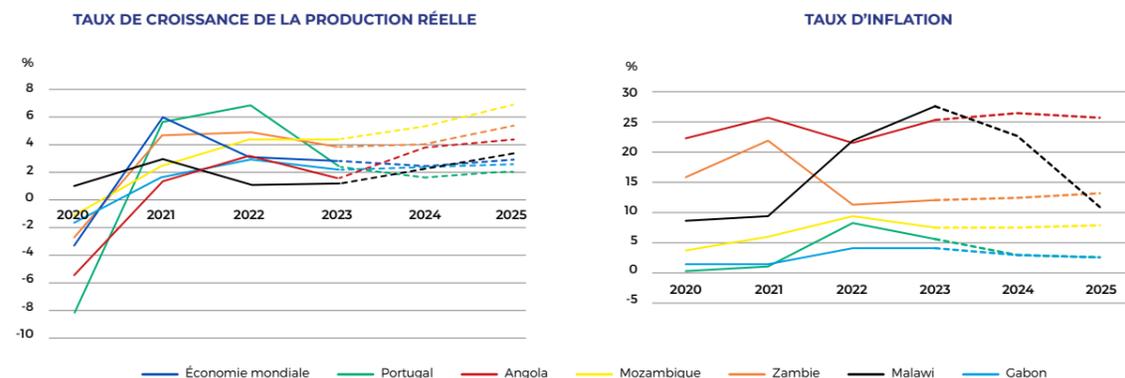
Conformément aux statuts et dispositions légales applicables, le Conseil d'administration de Conduril - Engenharia, S.A. présente et soumet à l'appréciation de l'Assemblée générale d'actionnaires le rapport consolidé de gestion, les comptes consolidés de la période et les autres documents de reddition des comptes consolidés concernant l'exercice de 2023.

Trois ans après le début de la nouvelle décennie, les agents économiques sont de plus en plus conscients et certains que le fameux *ceteris paribus* n'est qu'une utopie. Les prévisions de croissance sont constamment mises à jour, avec une certaine tendance à la révision à la baisse.

La fin de la pandémie, annoncée au milieu du deuxième trimestre 2023, n'a pas été un stimulus suffisant pour accélérer le rythme de croissance de l'activité économique et, alors que nous étions encore confrontés à ses séquelles, nous avons assisté à une aggravation des poussées inflationnistes, dont la contre-mesure a été une hausse continue des taux d'intérêt, et à une intensification des tensions géopolitiques et des effets néfastes du changement climatique.

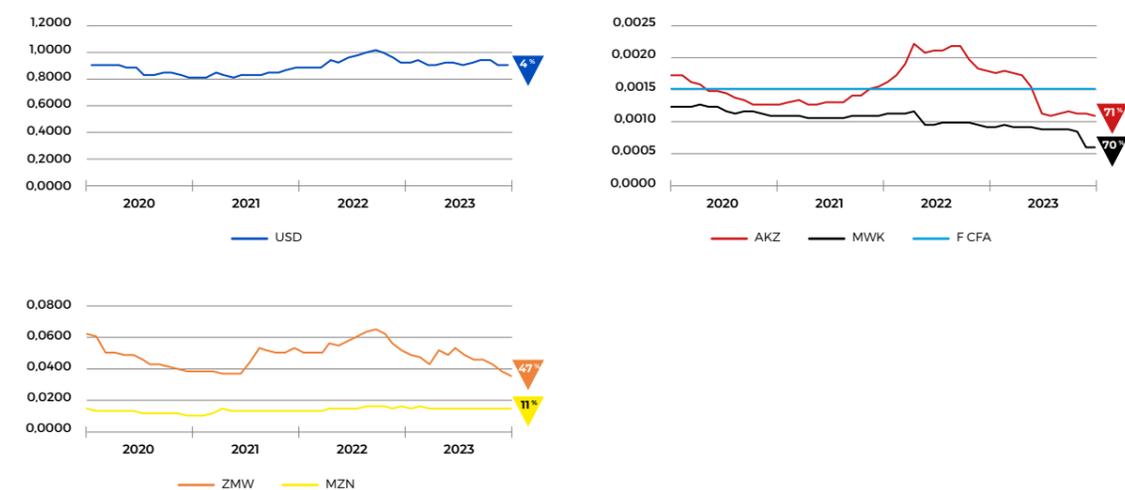
Les répercussions ont été ressenties par tous en général et en particulier par les économies les moins développées où la pénurie de divers produits de première nécessité, associée à un taux de pauvreté élevé, a été particulièrement aggravée par des taux d'inflation élevés – dans de nombreux cas supérieurs à deux chiffres – et par la réduction des projets d'investissement et des financements extérieurs.

En 2023, la croissance de la production réelle au niveau mondial devrait être proche de 2,7 % (3 % en 2022), ce qui représente une réduction de 10 % par rapport à l'année précédente, les pays développés enregistrant des taux de croissance moyens de 1,6 % (2,6 % en 2022) et les autres pays de 4 % (3,9 % en 2022). En moyenne, depuis 2020, ces derniers pays ont affiché les taux les plus bas des 30 dernières années.



Source : Rapport des Nations Unies sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale 2024

Dans les zones géographiques où Conduril opère, l'année 2023 a également été marquée par une évolution positive du produit intérieur, bien que les valeurs soient encore loin d'être souhaitables. L'environnement économique de ces pays a eu un effet généralisé de dévaluation de leurs monnaies par rapport à l'euro :



Le secteur de la construction, qui a historiquement joué un rôle de moteur de la croissance économique, continue d'être affecté par l'instabilité qui l'entoure, en particulier :

- au Portugal : des appels d'offres publics de l'ordre de 6 000 millions d'euros (soit une augmentation de 65 % par rapport à l'année précédente) ont été lancés, des contrats d'une valeur de 3 700 millions d'euros ont été attribués et plusieurs projets d'énergie verte ont démarré, alignés sur les politiques publiques en faveur de la transition énergétique. Cependant, outre le fait que le volume des travaux publics ne reflète toujours pas ce qui a été annoncé au niveau du PRR (Plan de relance et de résilience), nous continuons d'assister à une concurrence féroce au niveau des prix dans les processus d'appel d'offres et, par conséquent, à une augmentation du nombre de plaintes impliquant des procédures judiciaires ;

► en Afrique : les autorités locales maintiennent un frein aux investissements dans les infrastructures en raison de la difficulté à obtenir leur financement. Le nombre réduit de projets a intensifié la concurrence, allant jusqu'à la pratique de politiques anticoncurrentielles par les différents acteurs, une situation qui entraîne une diminution de la qualité des projets et d'autres conséquences négatives qui affecteront tôt ou tard les acteurs économiques en général.

2.

Conscient des difficultés du marché, le groupe a maintenu une stratégie prudente, sacrifiant son chiffre d'affaires – qui a enregistré une baisse de 16 % par rapport à l'année précédente – sans pour autant compromettre sa solvabilité financière.

Le marché portugais a de nouveau occupé une place centrale dans l'activité du groupe, avec une part de 62 %, malgré le renforcement du marché africain.

Au Portugal, l'année 2023 a été marquée par l'achèvement des principales activités des deux chantiers de référence réalisés ces dernières années – le barrage et la centrale hydroélectrique de l'Alto Tâmega et la 3^e phase de l'agrandissement de la jetée Est du Port de Sines – mais aussi par le début des travaux du projet de Galp, à Sines, associés à l'hydrogène vert. En Afrique, un nombre important de travaux a été remporté, notamment en Angola et au Mozambique, dont le démarrage est prévu en 2024, tandis que les travaux déjà lancés en Zambie, au Gabon et au Malawi sont toujours en cours.

Les principaux indicateurs économiques et financiers du groupe Conduril, présentés dans le tableau ci-dessous, reflètent la performance du groupe au cours des trois dernières années, soulignant son engagement continu et sa capacité à s'adapter aux conditions exigeantes auxquelles elle a été confrontée :

INDICATEURS	2023	2022	2021
Actif (€)	361 871 381	387 048 715	381 358 328
Passif (€)	183 091 538	179 022 019	186 030 240
Capitaux propres (€)	178 779 843	208 026 696	195 328 088
Endettement net (€)	24 335 909	-894 932	-4 338 883
Chiffre d'affaires (€)	183 429 353	218 870 901	156 230 714
VAB (€)	66 164 273	82 457 168	63 009 471
EBE (€)	14 565 930	27 701 783	17 858 063
Résultat net de l'exercice (€)	2 262 273	7 257 641	5 784 268
Autonomie financière	49 %	54 %	51 %
Liquidité générale	174 %	206 %	188 %
Ratio de solvabilité	98 %	116 %	105 %

La dévaluation des monnaies des économies africaines où le groupe Conduril opère a eu un effet préjudiciable sur sa situation patrimoniale, en raison de la conversion monétaire de ses actifs et de ses passifs.

Par ailleurs, le retard dans le démarrage de certains travaux et dans la formalisation des décisions de certains maîtres d'œuvre, tant en ce qui concerne les travaux réalisés et à réaliser que les rééquilibrages financiers à effectuer, ont également pénalisé la rentabilité et la liquidité du groupe.

3.

Tout au long de son processus de production exigeant, le groupe Conduril cherche toujours à associer ses objectifs commerciaux et ses critères élevés d'excellence et d'engagement, en garantissant une relation harmonieuse et durable avec toutes ses parties prenantes, visant à :

► satisfaire les besoins de ses clients, en garantissant le respect scrupuleux de toutes ses obligations contractuelles et de niveaux élevés de compétence technique, soutenus par la norme ISO 9001 - Système de gestion de la qualité dûment certifié par l'APCER (Agence portugaise de certification) au Portugal, en Angola et au Mozambique et renforcé par l'accréditation de l'IPAC (Institut portugais d'accréditation) pour divers tests sur les sols, les agrégats et les bétons, conformément à la norme EN ISO/IEC 17025 ;

► assurer les meilleures conditions de travail à ses 2 500 employés et à ceux des organisations qui collaborent avec lui sur les différents fronts de travail, en cherchant à gérer de la manière la plus efficace les risques propres à son activité. Dans ce domaine, le groupe est certifié par l'APCER au Portugal, en Angola et au Mozambique conformément à la norme ISO 45001 - Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

L'engagement du groupe Conduril à fournir à ses employés des niveaux élevés de performance, de satisfaction et d'épanouissement professionnel s'est matérialisé par l'octroi de divers avantages et prestations, avec un accent particulier sur : le renforcement de la stabilité économique pendant la retraite grâce au Fonds de pension Conduril, entièrement financé par le groupe et qui s'élevait à 11,1 millions d'euros à la fin 2023 ; la prise en charge des soins de santé par le biais d'une police d'assurance ; le soutien à la famille en cas de décès et/ou d'invalidité par le biais d'une assurance-vie ; la reconnaissance de tous les employés qui travaillent 25 ou 40 ans dans le groupe ; et, ce n'est pas le moindre, l'encouragement de la formation et du développement des compétences. Ce rôle a été assumé en Angola et au Mozambique par la Conduril Academy et s'est concrétisé en 2023 par plus de 22 700 heures de formation pour les employés, ainsi que par un programme de bourses d'études pour l'enseignement supérieur destiné aux enfants des employés dont bénéficient actuellement 30 boursiers et qui depuis son lancement a déjà permis à huit d'entre eux d'obtenir leur licence.

► préserver la sécurité de l'information face aux exigences et aux risques croissants dans ce domaine, avec l'obtention cette année, au Portugal, de la certification accordée par l'APCER selon la norme ISO 27001 - Système de gestion de la sécurité de l'information ;

► préserver un impact environnemental aussi équilibré que possible, en allant au-delà des exigences légales et contractuelles et en guidant ses actions conformément aux principes de la norme ISO 14001 - Système de gestion environnementale qui est dûment certifié par l'APCER au Portugal, en Angola et au Mozambique ;



Portugal

► mettre en place des mécanismes internes qui garantissent le respect scrupuleux de la législation et de la réglementation applicables, notamment en matière de prévention, de détection et de sanction des actes de corruption et des infractions connexes, en se dotant à cet effet d'un Programme d'Exécution Normative en matière de Prévention et de Lutte contre la Corruption ;

► garantir une relation de communication et de transparence des informations avec ses actionnaires et ses investisseurs, par le biais de différents canaux, tout en mettant à leur disposition un service d'assistance spécialisé sous la responsabilité du représentant du groupe pour les relations avec le marché.

Ce ne sont que quelques-uns des principes de responsabilité sociale qui guident les actions du groupe et dont l'engagement est exprimé et rendu public dans la Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises du groupe Conduril. Sa volonté d'aller plus loin a également conduit le groupe Conduril à intégrer les Objectifs de développement durable (ODD), alignés sur ceux des Nations Unies, dans sa stratégie d'entreprise, après avoir identifié sept ODD, dont le suivi et le contrôle pourront être évalués à travers le Rapport de Durabilité 2023, comme prioritaires :



La performance du groupe Conduril a été reconnue par Iberdrola qui l'a distingué dans la catégorie Durabilité des « Prix globaux au fournisseur de l'année 2023 ». Cette distinction souligne la capacité du groupe à respecter des délais exigeants, la qualité du travail réalisé, la promotion de l'emploi local et le score ESG élevé (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise), surtout dans le domaine de l'environnement et à la lumière du modèle d'évaluation d'Iberdrola dans la construction du barrage et de la centrale de l'Alto Tâmega.

4.

La complexité intrinsèque du secteur de la construction est aggravée par la dispersion géographique des opérations du groupe Conduril, ce qui l'expose à une multiplicité de risques qui ne sont pas toujours prévisibles et exige une politique interne prudente de gestion des risques, avec un suivi continu, une évaluation et une intervention lorsque cela se justifie.

Opérer dans différents pays, avec des monnaies différentes, représente un enjeu constant qui exige une gestion permanente visant à équilibrer les actifs et les passifs libellés dans chaque monnaie, en maintenant les disponibilités des monnaies fortes dans la mesure du possible, afin d'atténuer le risque de taux de change.

Un autre de ses soucis constants est la protection de ses contrats contre les fluctuations de prix à travers des mécanismes légaux prévus dans les contrats conclus, cette même garantie étant également recherchée par le biais d'une politique efficace de gestion des achats.

L'activité du groupe exige en outre une gestion minutieuse de toutes ses ressources, qu'il s'agisse de personnel ou d'équipement, car celles-ci sont limitées et les travaux sont réalisés non seulement dans différents pays, mais également dans différents lieux au sein d'un même pays.

En parallèle, il existe une préoccupation constante quant au flux financier du groupe, qui oriente son activité vers des projets dont les clients ont la capacité de remplir leurs obligations contractuelles et qui, dans la mesure du possible, sont financés par des lignes de crédit internationales, d'une part, en garantissant, d'autre part, des lignes de crédit auprès des institutions bancaires afin de couvrir d'éventuels besoins de trésorerie.

5.

Les projections économiques les plus récentes ne prévoient pas une année 2024 particulièrement facile, avec un ralentissement attendu de la croissance économique mondiale qui contrastera avec l'accélération prévue dans les pays en développement, en particulier sur le continent africain. Toutefois, l'évolution macroéconomique pourra entraîner des modifications importantes dans le contexte et contredire ces attentes.

La stratégie commerciale mise en œuvre par le groupe Conduril lui a permis de remporter quelques nouveaux chantiers importants financés au niveau international, notamment en Angola, comme le barrage de Chicomba, la fourniture et le montage de 186 ponts métalliques Acrow dans les 18 provinces de ce pays, la construction du réseau d'adduction d'eau dans la région agropastorale de Porto Amboim et la construction d'une route de 105 km dans la province de Bengo ; et au Mozambique, avec deux lots pour la réhabilitation de routes dans la province de Zambézie.

Avec les dernières attributions, le portefeuille de travaux du groupe a atteint sa valeur la plus élevée depuis toujours, dépassant les 900 millions d'euros, avec des prévisions de croissance pour 2024.

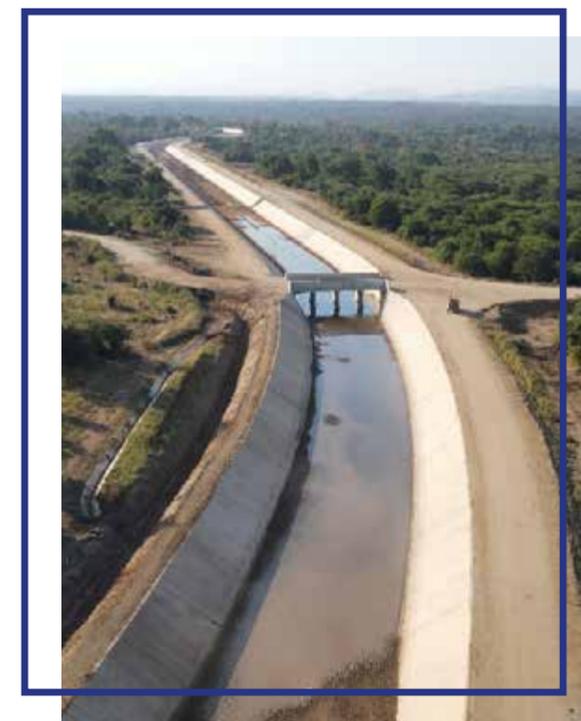
Au Portugal, une augmentation significative des nouveaux appels d'offres est attendue, notamment pour la ligne à grande vitesse, dont l'appel d'offres pour le premier tronçon entre Porto et Oiã est ouvert jusqu'à la fin du premier semestre 2024, le groupe Conduril étant fortement engagé dans le renforcement de son portefeuille de travaux.

6.

Autres informations :

a) Conduril détient des succursales en Angola, au Mozambique, à Cabo Verde, en Zambie, au Malawi et au Maroc.

b) Il n'y a aucune dette envers l'État ou tout autre organisme public, y compris la Sécurité sociale.



Malawi

c) Le capital social, composé de 2 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros chacune, est entièrement souscrit et libéré.

d) Conformément à la délibération approuvée lors de l'Assemblée générale du 20 avril 2022, Conduril - Engenharia, S.A. a augmenté son capital par incorporation de réserves en septembre 2023 pour le porter à 10 000 000 euros à travers l'émission de 200 000 nouvelles actions. Après cette émission, Conduril - Engenharia, S.A. détient désormais 200 009 actions propres.

e) Pour ce qui est de la procédure d'arbitrage entamée en 2019 de la société associée RAL - Rodovias do Algarve Litoral, S.A., concessionnaire de la sous-concession routière de l'Algarve Litoral, aucun développement pertinent n'a encore eu lieu concernant la reconnaissance de son droit de résilier le lien contractuel existant avec IP - Infraestruturas de Portugal, S.A. et à être indemnisée pour l'investissement réalisé jusqu'à cette date (une demande d'indemnisation d'un montant de 445 millions d'euros), à la suite de changements pertinents apportés au contrat initial et rejetés par la Cour des comptes en 2018. En 2023, le président du jury arbitral a quitté ses fonctions et la procédure de nomination d'un nouveau président est en cours, mais Conduril reste confiante quant à une décision favorable.

f) Conformément aux dispositions de l'article 447 du Code portugais des Sociétés commerciales, les valeurs mobilières émises par Conduril - Engenharia, S.A. et détenues par les titulaires des organes sociaux au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

TITULAIRES	ORGANE SOCIAL	NB. D'ACTIONS
Maria Benedita Andrade de Amorim Martins	Conseil d'administration	^(a) 413 557
Maria Luísa Andrade Amorim Martins	Conseil d'administration	^(b) 306 533
António Baraças Andrade Miragaia	Conseil d'administration	7 444
António Emanuel Lemos Catarino	Conseil d'administration	5 857
Jorge Lúcio Teixeira de Castro	Conseil d'administration	55
Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães	Conseil d'administration	22 230

(a) 198 925 actions détenues indirectement par l'intermédiaire de la société contrôlée par celle-ci, Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.

(b) 74 696 actions détenues indirectement par l'intermédiaire de la société contrôlée par celle-ci, Quinta do Javali, Lda.



Mozambique

Aucune cessation de titularité de ces valeurs mobilières n'est survenue, les acquisitions suivantes ayant eu lieu au cours de l'année 2023 :

► l'actionnaire Maria Benedita Andrade de Amorim Martins a acquis 3 actions le 12 octobre pour une valeur unitaire de 26 euros ;

► l'actionnaire Maria Luísa Andrade Amorim Martins a acquis 9 341 actions le 3 juillet pour une valeur unitaire de 27,20 euros et 8 actions le 12 octobre pour une valeur unitaire de 26 euros ;

► l'actionnaire Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães a acquis 7 actions le 12 octobre pour une valeur unitaire de 26 euros.

g) Les affaires ou les opérations entre la société ou toute entité contrôlée par celle-ci et des membres de ses organes d'administration et de surveillance sont inexistantes ou revêtent la nature de transactions sans signification économique particulière pour aucune des parties concernées et sont réalisées dans le cadre de l'activité courante du groupe, dans des conditions normales de marché face à des opérations similaires. Lorsqu'elles existent, celles-ci feront l'objet d'une autorisation par délibération du Conseil d'administration, conformément aux dispositions du Code portugais des Sociétés commerciales.

7.

Le Conseil d'administration propose dans ses comptes annuels individuels que le résultat net de l'exercice de 2023, à hauteur de 2 260 381 euros, soit distribué comme suit :

- Dividendes : 899 996 euros, ce qui correspond à 0,5 euros par action ;

- Autres réserves : 1 360 385 euros.

8.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude à tous les employés, clients, fournisseurs, institutions bancaires, organes sociaux et autres parties prenantes qui ont collaboré avec le groupe Conduril au cours des 65 dernières années.

La croissance, la stabilité et le succès obtenus ne sont possibles qu'avec l'engagement, le soutien et le partenariat de tous.

Fait à Ermesinde, le 8 mars 2024

Le Conseil d'administration



Portugal

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

Montants exprimés en EUROS

	NOTES	2023	2022
ACTIF			
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations corporelles	3;7	84 811 643	86 408 576
Immobilisations incorporelles	3;6	5 418 484	5 397 153
Participations financières (méthode de la mise en équivalence)	3;9	494 241	494 241
Autres immobilisations financières	3;9;18	43 013 462	37 826 787
Actifs d'impôt différé	3;17	3 468 480	3 352 383
Sous-total		137 206 310	133 479 140
ACTIF COURANT			
Stocks	3;10	16 251 536	20 692 395
Clients	3;18	109 682 313	123 603 465
Clients avec une retenue de garantie	3;18	9 046 399	7 616 362
État et autres organismes publics	20	20 533 693	23 535 535
Actionnaires		-	7 160
Autres comptes débiteurs	3;20	42 324 290	28 805 333
Charges constatées d'avance	3;20	1 330 167	1 771 795
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	3;18	2 633 217	19 307 548
Autres actifs financiers	3;18	1 521	1 521
Encaisse et dépôts en banque	3;4	22 861 936	28 228 462
Sous-total		224 665 071	253 569 575
TOTAL DE L'ACTIF		361 871 380	387 048 715
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	18	10 000 000	9 000 000
Actions propres	3;18	(5 220 000)	(5 220 000)
Réserves légales	18	2 477 348	3 525 817
Autres réserves		215 561 737	209 717 121
Résultats reportés		4 483 291	4 914 600
Écarts de réévaluation		2 514 769	2 564 723
Ajustements / Autres variations des capitaux propres		(53 317 037)	(23 774 968)
Sous-total		176 500 107	200 727 293
Résultat net de l'exercice		2 260 381	7 238 296
Sous-total		178 760 488	207 965 589
Participations ne donnant pas le contrôle		19 354	61 107
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3	178 779 842	208 026 696
PASSIF			
PASSIF NON COURANT			
Provisions	3;13	5 202 539	7 032 038
Financements obtenus	3;8;18	45 874 052	45 172 319
Passifs d'impôt différé	3;17	3 225 203	3 990 582
Sous-total		54 301 793	56 194 939
PASSIF COURANT			
Fournisseurs	3	44 336 571	45 427 873
Avances de clients	3	18 002 572	14 107 022
État et autres organismes publics	20	14 783 616	17 988 772
Actionnaires		2 862 424	2 843 685
Financements obtenus	3;8;18	32 980 652	25 300 138
Autres comptes créditeurs	3;20	10 572 999	14 099 995
Produits constatés d'avance	3;11;20	5 250 911	3 059 597
Sous-total		128 789 745	122 827 081
TOTAL DU PASSIF		183 091 538	179 022 019
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		361 871 380	387 048 715

L'administration,

Le comptable certifié,

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR NATURE

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

Montants exprimés en EUROS

PRODUITS ET CHARGES	NOTES	2023	2022
Ventes et services fournis	3;12;20;21	183 429 353	218 870 901
Subventions d'exploitation		-	-
Gains / pertes affectés aux filiales, sociétés associées ou coentreprises	3;9	-	-
Variation des stocks de la production	3;10	44 094	(61 366)
Travaux au sein de l'entreprise	3	564 171	618 243
Coût des marchandises vendues et des matières consommées	10	(49 764 353)	(66 546 582)
Fournitures et services extérieurs	20	(75 650 037)	(76 603 996)
Frais de personnel	3;19;20	(51 598 342)	(54 755 385)
Dépréciation de stocks (pertes / reprises)	3;10	27 473	-
Dépréciation de créances à recevoir (pertes / reprises)	3;18	-	1 402 744
Provisions (augmentations / diminutions)	3;13	1 717 169	(3 233 567)
Dépréciation d'investissements non amortissables (pertes / reprises)		-	(87 180)
Augmentations / diminutions de la juste valeur		-	-
Autres revenus	14;20	16 249 329	25 099 447
Autres charges	14;20	(8 708 284)	(18 919 479)
Résultat avant dépréciations, charges de financement et impôts		16 310 572	25 783 780
Charges / reprises de dépréciation et d'amortissement	3;6;7	(7 378 853)	(7 400 055)
Dépréciation d'investissements amortissables (pertes / reprises)		-	-
Résultat d'exploitation (avant charges de financement et impôts)		8 931 719	18 383 725
Intérêts et produits assimilés obtenus		-	-
Intérêts et charges assimilées supportées	3;20	(5 083 070)	(4 931 874)
Résultat avant impôts		3 848 649	13 451 851
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	3;17	(1 586 376)	(6 194 210)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		2 262 273	7 257 641
Résultat des activités discontinues (net d'impôts) y compris dans le résultat net de l'exercice		-	-
RÉSULTAT NET POUR L'EXERCICE ATTRIBUABLE :			
Détenteurs de capitaux de la société mère		2 260 381	7 238 296
Participations ne donnant pas le contrôle		1 893	19 345
Sous-total		2 262 273	7 257 641
RÉSULTAT PAR ACTION NON DILUÉ		1,26	4,03

L'administration,

Le comptable certifié,

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

Montants exprimés en EUROS

POSTES	NOTES	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Encaissements clients		145 425 678	196 208 977
Règlements fournisseurs		(137 977 091)	(159 860 834)
Rémunérations du personnel		(46 923 986)	(48 189 888)
Trésorerie générée par les opérations		(39 475 399)	(11 841 745)
Impôt sur les bénéfices payé / perçu		(1 004 889)	(3 593 401)
Autres encaissements / décaissements		23 999 425	17 495 653
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (1)		(16 480 863)	2 060 507
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
DÉCAISSEMENTS CONCERNANT :			
Immobilisations corporelles		(1 466 273)	(2 814 557)
Immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations financières		(22 102)	(48 100)
Autres actifs		(8 542 334)	(24 131 242)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE :			
Immobilisations corporelles		738 000	-
Immobilisations financières		26 920	-
Autres actifs		19 430 393	55 338 293
Intérêts et produits assimilés		3 822 566	6 411 269
Dividendes		393 687	320 416
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (2)		14 380 857	35 076 079
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE :			
Financements obtenus		175 501 716	149 432 702
Autres opérations de financement		-	-
DÉCAISSEMENTS CONCERNANT :			
Financements obtenus		(155 101 089)	(153 321 112)
Financements <i>leasings</i>		(9 924 867)	(8 899 272)
Intérêts et charges assimilées		(3 613 467)	(1 438 269)
Dividendes		(1 620 000)	(1 800 000)
Réductions de capital et d'autres instruments de capitaux propres		-	(5 220 000)
Autres opérations de financement		-	-
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (3)		5 242 293	(21 245 951)
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1 + 2 + 3)		3 142 286	15 890 636
Effets advenant des différences de change		(8 508 812)	(540 448)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		28 228 462	12 878 274
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4	22 861 936	28 228 462

L'administration,

Le comptable certifié,

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Montants exprimés en EUROS

	CAPITAUX PROPRES ATTRIBUÉS AUX DÉTENEURS DE CAPITAUX DE LA SOCIÉTÉ MÈRE											
	NOTES	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS (PARTS) PROPRES	RÉSERVES LÉGALES	AUTRES RÉSERVES	RÉSULTATS REPORTÉS	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	AJUSTEMENTS / AUTRES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2023		9 000 000	(5 220 000)	3 525 816	209 717 121	4 914 600	2 564 723	(23 774 967)	7 238 296	207 965 589	61 107	208 026 696
Affectation du résultat de l'exercice		-	-	9 427	7 464 812	(235 943)	-	-	(7 238 296)	-	-	-
Situation au 1 ^{er} janvier 2023 suite à l'affectation du résultat		9 000 000	(5 220 000)	3 535 243	217 181 933	4 678 657	2 564 723	(23 774 967)	-	207 965 589	61 107	208 026 696
VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE :												
Première adoption du nouveau référentiel comptable		-	-	-	-	-	-	(30 776 051)	-	(30 776 051)	(43 645)	(30 819 697)
Changements de méthodes comptables		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion des états financiers		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Libération d'écarts de réévaluation		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ajustements d'impôt différé		-	-	-	57 914	(7 960)	(57 914)	-	-	-	-	-
Changements actuariels des avantages postérieurs à l'emploi		-	-	-	(7 960)	7 960	-	-	-	-	-	-
Autres variations comptabilisées dans les capitaux propres		-	-	(57 895)	(196)	(245 320)	(49 954)	(55 759)	(559 171)	(559 171)	(43 645)	(29 889 127)
		-	-	(57 895)	(196)	(195 366)	(49 954)	(29 542 070)	(29 845 482)	(29 845 482)	(43 645)	(29 889 127)
Résultat net de l'exercice		-	-	-	2 260 381	2 260 381	2 260 381	2 260 381	2 260 381	2 260 381	1 893	2 262 273
RÉSULTAT GLOBAL		-	-	-	2 260 381	2 260 381	2 260 381	2 260 381	2 260 381	2 260 381	(41 753)	(27 626 854)
OPÉRATIONS AVEC DÉTENEURS DE CAPITAUX AU COURS DE L'EXERCICE												
Souscriptions de capital		1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	-	-	-	-	-
Souscriptions de primes d'émission		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions		-	-	-	(1 620 000)	-	-	-	-	-	-	(1 620 000)
Apports à la couverture de pertes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations		-	-	-	(1 000 000)	(1 620 000)	-	-	-	-	-	(1 620 000)
SITUATION À LA FIN DÉCEMBRE 2023	3	10 000 000	(5 220 000)	2 477 348	215 561 737	4 483 291	2 514 769	(53 317 037)	2 260 381	178 760 488	19 354	178 779 842

L'administration,

Le comptable certifié,

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Montants exprimés en EUROS

NOTES	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS (PARTS) PROPRES	RÉSERVES LÉGALES	AUTRES RÉSERVES	RÉSULTATS REPORTÉS	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	AJUSTEMENTS / AUTRES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES
											CAPITAUX PROPRES
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2022	10 000 000	(950 000)	3 470 856	205 679 034	5 719 711	1 885 767	(36 291 544)	5 782 682	195 296 506	31 582	195 328 088
Affectation du résultat de l'exercice			4 961	5 838 088	(60 366)			(5 782 682)	0,20		0
Situation au 1 ^{er} janvier 2022 suite à l'affectation du résultat	10 000 000	(950 000)	3 475 817	211 517 121	5 659 345	1 885 767	(36 291 544)	-	195 296 506	31 582	195 328 089
VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE :											
Première adoption du nouveau référentiel comptable											
Changements de méthodes comptables							8 917 827		8 917 827	10 179	8 928 006
Écarts de conversion des états financiers											
Libération d'écarts de réévaluation					(678 956)	678 956					
Écarts de réévaluation											
Ajustements d'impôt différé											
Changements actuariels des avantages postérieurs à l'emploi							3 585 614		3 585 614		3 585 614
Autres variations comptabilisées dans les capitaux propres			(65 790)				13 136		(52 654)		(52 654)
					(744 746)	678 956	12 516 577		12 450 787	10 179	12 460 966
Résultat net de l'exercice								7 238 296	7 238 296	19 345	7 257 641
RÉSULTAT GLOBAL								7 238 296	19 689 083	29 524	19 718 607
OPÉRATIONS AVEC DÉTENTEURS DE CAPITAUX AU COURS DE L'EXERCICE											
Souscriptions de capital											
Souscriptions de primes d'émission											
Distributions				(1 800 000)					(1 800 000)		(1 800 000)
Apports à la couverture de pertes											
Autres opérations	(1 000 000)	(4 270 000)	50 000						(5 220 000)		(5 220 000)
	(1 000 000)	(4 270 000)	50 000	(1 800 000)					(7 020 000)		(7 020 000)
SITUATION À LA FIN DÉCEMBRE 2022	3	9 000 000	(5 220 000)	3 525 817	209 717 121	4 914 600	(23 774 967)	7 238 296	207 965 589	61 107	208 026 696

L'administration,

Le comptable certifié,

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

1. INTRODUCTION

> ACTIVITÉ

Conduril - Engenharia, S.A. (« Conduril » ou « entreprise ») a été fondée en 1959 et est devenue une société anonyme en 1976 ; son siège social est situé Av. Eng.º Duarte Pacheco, 1835, 4445-416 Ermesinde - Valongo ; accompagnée de ses sociétés associées (« groupe »), elles ont pour activité principale les ouvrages de génie civil et tous les travaux en rapport avec ce secteur d'activité.

Le Conseil d'administration considère que ces états financiers consolidés donnent une image fidèle des opérations des entreprises faisant partie du groupe, ainsi que de leurs situations et performances financières et de leurs flux de trésorerie.

Le Conseil d'administration continuera à suivre tous les développements associés à la situation économique nationale et internationale, notamment ceux découlant de la guerre en Ukraine. Cet événement a eu des impacts significatifs sur l'environnement économique actuel, le contexte de forte incertitude restant une perspective claire, notamment en ce qui concerne le fonctionnement normal des chaînes d'approvisionnement de produits, que ce soit au niveau de la disponibilité ou des prix, raison par laquelle il est impossible d'estimer avec une certitude raisonnable l'éventuel impact sur l'activité du groupe.

Les états financiers consolidés sont déposés au siège de l'entreprise.

Tous les montants mentionnés dans le présent document sont exprimés en euros et arrondis à l'unité.

Le périmètre de consolidation de Conduril - Engenharia, S.A. inclut les entités suivantes :

CONSOLIDATION INTÉGRALE	%
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	100,00
Edirio - Construções, S.A.	100,00
Métis Engenharia, Lda.	99,00
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	100,00
Urano, Lda.	99,99
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	100,00
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	100,00
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	100,00
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	100,00
CONSOLIDATION PROPORTIONNELLE :	
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	33,33
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	50,00
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	16,67
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	17,86
MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE :	
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	21,64
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	33,33

2.

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

2.1. Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des registres comptables du groupe et conformément aux normes du Système de normalisation comptable, en vertu des lois suivantes :

- Décret-loi n° 158/2009, du 13 juillet, tel que modifié par le décret-loi n° 98/2015, du 02 juin (Système de normalisation comptable) ;
- Arrêté ministériel n° 220/2015, du 24 juillet (Modèles d'états financiers) ;
- Avis n° 8254/2015, du 29 juillet (Structure conceptuelle) ;
- Avis n° 8256/2015, du 29 juillet (Normes comptables et d'information financière) ;
- Arrêté ministériel n° 218/2015, du 23 juillet (Code des comptes) ;
- Avis n° 8258/2015, du 29 juillet (Dispositions interprétatives).

2.2. Indication et commentaires concernant les comptes de bilan et les comptes de résultat dont le contenu n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent :

Les montants indiqués à des fins comparatives sont comparables et présentés selon le modèle résultant des modifications introduites par les normes légales mentionnées au paragraphe précédent.

3.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées lors de la préparation des états financiers ci-joints sont les suivantes :

3.1. Bases d'évaluation utilisées lors de la préparation des états financiers

Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables des entreprises faisant partie du groupe, tenus conformément aux Normes comptables et d'information financière (NCRF).

Le Conseil d'administration a évalué la capacité de l'entreprise, de ses filiales et de ses sociétés associées à maintenir leurs opérations, à partir de toutes les informations pertinentes, des faits et des circonstances, de nature financière, commerciale ou autre, incluant des événements survenus après la date de référence des états financiers, disponibles sur le futur. Suite à l'évaluation réalisée, le Conseil d'administration a conclu que l'entreprise dispose des ressources appropriées pour maintenir ses activités et qu'il n'y a aucune raison de les

faire cesser à court terme, l'utilisation du principe de la continuité des opérations étant considérée appropriée pour la préparation des états financiers.

A) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les principes de consolidation adoptés par le groupe lors de la préparation de ses états financiers consolidés sont les suivants :

i. Participations dans des filiales

Les participations financières dans des entreprises dans lesquelles le groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote dans l'assemblée générale ou dans lesquelles il détient le pouvoir de contrôler leurs politiques financières et opérationnelles (définition de contrôle utilisée par le groupe) sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale. Les capitaux propres et le résultat net de ces entreprises correspondant à la participation de tiers sont présentés séparément dans le bilan consolidé et dans le compte de résultat consolidé, dans le poste « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Lorsque les pertes attribuables aux actionnaires / associés minoritaires dépassent l'intérêt minoritaire dans les capitaux propres de la filiale, le groupe absorbe cet excédent et toutes les pertes supplémentaires, sauf si les actionnaires / associés minoritaires sont tenus et en mesure de couvrir ces pertes. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, ceux-ci sont attribués au groupe jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires imputée au groupe ait été couverte.

Le résultat des filiales acquises ou vendues au cours de l'exercice est compris dans le compte de résultat depuis la date de leur acquisition ou jusqu'à la date de leur vente, respectivement.

Le cas échéant, des ajustements aux états financiers des filiales sont effectués afin d'adapter leurs méthodes comptables à celles utilisées par le groupe. Les transactions, les soldes et les dividendes distribués entre les entreprises du groupe sont supprimés lors du processus de consolidation.

Dans les situations où le groupe détient, en substance, le contrôle d'autres entités créées dans un but déterminé (« Entités ad hoc »), même s'il ne détient pas des participations en capital directement ou indirectement dans ces entités, celles-ci sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

ii. Participations dans des sociétés associées

Les participations financières dans des sociétés associées (les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence considérable, mais sans avoir leur contrôle ou un contrôle conjoint, à travers la participation aux décisions financières et opérationnelles de la société - généralement il s'agit d'investissements représentant entre 20 % et 50 % du capital d'une société - sont considérées comme telles) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

D'après la méthode de la mise en équivalence, les participations financières dans des sociétés associées sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, majoré ou déduit de la valeur correspondant à la part des capitaux propres de ces sociétés, déclarées à la date d'acquisition ou de la première application de la méthode de la mise en équivalence. Les participations financières sont ultérieurement ajustées chaque année par la valeur correspondante à la participation dans le résultat net des sociétés associées en contrepartie de revenus ou de charges de l'exercice. De plus, les dividendes de ces entreprises sont enregistrés comme une diminution de la valeur de l'investissement, la part proportionnelle dans les variations des capitaux propres étant enregistrée comme une variation des capitaux propres du groupe.

Les différences entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société associée à la date d'acquisition, si elles sont positives, sont comptabilisées comme *goodwill*. Si ces différences sont négatives, après nouvelle confirmation de la juste valeur attribuée, elles sont enregistrées comme gains de l'exercice dans le poste « Autres revenus ».

Une évaluation des participations dans des sociétés associées est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme charges. Lorsque les pertes de valeur comptabilisées au cours d'exercices précédents cessent d'exister, elles font l'objet d'une reprise.

Lorsque la part du groupe dans les pertes cumulées de la société associée dépasse la valeur enregistrée de l'investissement, celui-ci est déclaré comme nul, sauf si le groupe s'est engagé avec la société associée, une provision pour faire face à ces obligations étant enregistrée dans ces cas.

Les revenus latents sur des transactions avec des sociétés associées sont supprimés dans les mêmes proportions que la participation du groupe dans la société associée, en contrepartie de l'investissement dans celle-ci. Les pertes latentes sont supprimées de manière similaire, mais seulement dans la mesure où la perte n'indique pas que l'actif transféré a subi une perte de valeur.

iii. Entités contrôlées conjointement

Les participations financières dans des entreprises / entités contrôlées conjointement ont été consolidées dans les états financiers ci-joints selon la méthode de l'intégration proportionnelle, depuis la date à laquelle le contrôle est partagé. D'après cette méthode, les actifs, les passifs, les charges et les revenus de ces entreprises ont été intégrés dans les états financiers consolidés, poste par poste, dans la proportion du contrôle attribuable au groupe.

La classification des participations financières détenues dans des entreprises / entités contrôlées conjointement est déterminée sur la base :

- des accords d'actionnaires régissant le contrôle conjoint ;
- du pourcentage effectif de détention ;
- des droits de vote détenus.

Toute différence de consolidation générée lors de l'acquisition d'une entreprise / entité contrôlée conjointement est enregistrée selon les méthodes comptables définies pour les filiales. Les transactions, les soldes et les dividendes distribués entre les entreprises contrôlées conjointement sont supprimés dans la proportion du contrôle attribuable au groupe.

iv. Goodwill

À la date de clôture, une évaluation concernant la recouvrabilité de la valeur nette du *goodwill* est faite, une perte de valeur étant comptabilisée dès que la valeur comptable du *goodwill* dépasse sa valeur recouvrable. La valeur du *goodwill* n'est pas amortie. Le gain ou la perte lors de la cession d'une entité incluent la valeur comptable du *goodwill* relative à cette entité, sauf si l'activité associée à ce *goodwill* continue de générer des bénéfices pour le groupe. Les pertes de valeur relatives au *goodwill* ne sont pas reprises et sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice dans le poste « Dépréciation d'investissements non amortissables (pertes / reprises) ».

Les différences entre le coût d'acquisition des participations dans des filiales et des sociétés associées et la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables (y compris des passifs éventuels) à la date d'acquisition, si elles sont négatives, sont comptabilisées comme des revenus à la date d'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables.

Le gain ou la perte concernant la cession d'une entité incluent la valeur comptable du *goodwill* relative à cette entité, sauf si l'activité associée à ce *goodwill* continue de générer des bénéfices pour le groupe.

v. Conversion des états financiers des filiales libellés en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs des états financiers des entités étrangères faisant partie de la consolidation sont convertis en euros, selon les taux de change en vigueur à la date de clôture et les revenus et charges selon les taux de change moyens. La différence de change résultant est enregistrée dans le poste de capitaux propres « Autres variations des capitaux propres ».

La valeur du *goodwill* et les ajustements de la juste valeur résultant de l'acquisition d'entités étrangères sont considérés comme des actifs et des passifs de ces entités et convertis en euros selon le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, la différence de change cumulée est comptabilisée dans le compte de résultat comme gains ou pertes de la cession.

B) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, qui concernent essentiellement les droits de superficie et les logiciels, sont enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué d'éventuelles pertes de valeur et amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis à partir du moment où les actifs sous-jacents sont achevés ou en cours d'utilisation, suivant la méthode linéaire, pour une période de 60 et de 6 ans, respectivement.

Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles présentent des bénéfices économiques futurs pour le groupe, qu'elles soient contrôlables par le groupe ou qu'elles puissent être mesurées de façon fiable.

Les coûts de développement, dont le groupe est capable pour compléter son développement et commencer sa commercialisation et/ou son utilisation, et dont l'actif est susceptible de générer de bénéfices économiques futurs, sont capitalisés. Les coûts de développement qui ne respectent pas ces critères sont enregistrés comme des charges de l'exercice au cours duquel ils interviennent.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la mise au rebut de ces actifs sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession / mise au rebut et elles seront enregistrées dans le compte de résultat à leur valeur nette comme « Autres revenus » ou « Autres charges ».

C) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises jusqu'au 1^{er} janvier 2009 sont enregistrées à leur coût effectif, qui correspond au coût d'acquisition ou au coût d'acquisition réévalué, suivant les principes comptables généralement admis au Portugal jusqu'à cette date, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles acquises après cette même date sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulées.

Les amortissements sont comptabilisés après la date de début d'utilisation des biens, suivant la méthode linéaire, sur une base annuelle.

Les taux d'amortissement utilisés au cours de cet exercice correspondent aux durées de vies utiles estimées comme suit :

	ANNÉES
Bâtiments et autres constructions	4 - 50
Équipement de base	3 - 30
Matériel de transport	4 - 12
Fournitures administratives	3 - 25
Autres immobilisations corporelles	4 - 20

Les charges concernant l'entretien et la réparation n'augmentant pas la durée de vie utile de ces immobilisations corporelles sont enregistrées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles interviennent. Les charges concernant de réparations et renouvellements majeurs sont incluses dans la valeur comptable de l'actif lorsqu'il en adviendra des bénéfices économiques futurs supplémentaires.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction ou en transit et sont enregistrées au coût d'acquisition diminué d'éventuelles pertes de valeur. Ces actifs sont amortis dès leur mise en usage.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la mise au rebut de ces actifs sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession / mise au rebut et elles seront enregistrées dans le compte de résultat à leur valeur nette comme « Autres revenus » ou « Autres charges ».

D) CONTRATS DE LOCATION

La classification des contrats de location en location-financement ou en location simple est faite en fonction de la substance du contrat et non de sa forme. Les contrats de location dans lesquels le groupe est locataire sont classés comme des contrats de location-financement s'ils ont pour effet de transférer substantiellement tous les risques et les avantages inhérents à leur possession, ou comme des contrats de location simple s'ils ont pour effet de ne pas transférer substantiellement tous les risques et avantages inhérents à leur possession.

D'après la méthode financière, le coût de l'actif est enregistré comme un actif, la responsabilité correspondante est enregistrée dans le passif, dans le poste « Financements obtenus », et les intérêts compris dans le montant des loyers et la réintégration de l'actif sont enregistrés comme des charges dans le compte de résultat de l'exercice concerné.

Dans les contrats de location simple, les loyers restant à payer sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultat, sur une base linéaire, au cours de l'exercice du contrat de location.

E) INTÉGRATION DE SUCCURSALES

L'information comptable des succursales où le groupe opère, notamment en Angola, au Mozambique, au Maroc, à Cabo Verde, en Zambie et au Malawi intègre, tous les mois, la comptabilité. Les soldes et les transactions au cours de l'exercice entre le siège et les succursales sont annulés.

Lorsque la monnaie fonctionnelle de la succursale est différente de la monnaie de présentation du groupe, le processus d'intégration est réalisé à travers la conversion de tous

les écarts des actifs et des passifs, des produits et des charges selon le taux de change en vigueur à la date de chaque intégration mensuelle. À la date de publication des comptes, les différences de change sur les actifs et passifs monétaires sont établies et enregistrées tous les mois comme des variations des capitaux propres.

Pour l'information comptable des succursales, on utilise, essentiellement, les méthodes comptables en vigueur au Portugal. Afin d'assurer l'uniformité des méthodes comptables, lorsque le cadre normatif local diverge du cadre normatif en vigueur au Portugal, les ajustements nécessaires sont effectués.

F) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON COURANTS (À L'EXCEPTION DU GOODWILL)

Une évaluation de la dépréciation par référence au final de chaque exercice est effectuée, si un événement ou une modification des circonstances indique que le montant pour lequel l'actif est inscrit peut ne pas être récupéré.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur est enregistrée comme des charges dans le poste « Dépréciation d'investissements amortissables (pertes / reprises) ». La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qui résulterait de la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et informées, diminué des charges directement imputables à la cession. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée de vie utile. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur, les charges avec l'amortissement / la dépréciation de l'actif sont ajustées pour les exercices futurs afin que la valeur comptable revue de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (s'il y a lieu), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée de vie utile restant à courir.

La reprise des pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices antérieurs est enregistrée s'il s'avère que les pertes de valeur comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. Cette analyse est faite lorsqu'il existe des indices que la perte de valeur comptabilisée antérieurement a été reprise. La reprise des pertes de valeur est comptabilisée comme des revenus dans le compte de résultat. Cependant, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissement ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été enregistrée dans les exercices antérieurs.

G) CHARGES DES FINANCEMENTS OBTENUS

Les charges financières des financements sont comptabilisées comme des charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement, même si ces charges sont directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qui prend un certain temps de préparation avant d'être utilisé. Dans ce cas, les charges financières pourraient être capitalisées jusqu'au moment où toutes les activités nécessaires pour préparer l'actif éligible avant d'être utilisé ou vendu sont achevées.

H) STOCKS

Les marchandises, les matières premières et les fournitures consommables sont inscrites à leur coût d'acquisition ou au prix du marché, lorsque ce dernier est inférieur (le coût moyen

étant utilisé comme méthode de détermination des coûts). Le prix du marché est la valeur nette de réalisation ou le coût de remplacement.

Les produits finis et semi-finis, les sous-produits et les produits et les travaux en cours sont évalués au coût de production (qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main d'œuvre et les frais généraux de fabrication) ou au prix du marché lorsque ce dernier est inférieur. Le prix du marché correspond à la valeur nette de réalisation.

Lorsque le prix du marché est inférieur au coût d'acquisition, des pertes de valeur sont comptabilisées.

I) INSTRUMENTS FINANCIERS

i. Investissements

Les investissements dans d'autres entreprises sont enregistrés au coût d'acquisition ou, dans le cas des emprunts accordés, à la valeur nominale. Une évaluation de ces investissements est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme des charges. Les revenus résultant d'immobilisations financières (dividendes ou bénéfices distribués) sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel sa distribution est décidée et annoncée.

ii. Créances comptables

Les créances comptables sont enregistrées initialement à leur juste valeur et présentées dans le bilan, déduites d'éventuelles pertes de valeur, comptabilisées dans le poste « Dépréciation de créances à recevoir (pertes / reprises) », afin de reproduire leur valeur nette de réalisation. Il n'y a pas de situations dans lesquelles la valeur nominale diffère de la juste valeur et, par conséquent, où la dette doit être évaluée conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes de valeur sont enregistrées à la suite d'événements indiquant, objectivement et de façon quantifiable, que la totalité ou une partie du solde impayé ne sera pas reçue. À cet effet, le groupe prend en compte des informations sur le marché faisant preuve que le client manque à sa responsabilité, ainsi que de l'information historique sur les soldes échus et non perçus.

Les pertes de valeur comptabilisées correspondent à la différence entre la valeur comptable du solde à recevoir et la respective valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, calculés au taux d'intérêt effectif initial, qui est réputé nul lorsqu'on prévoit un encaissement dans un délai inférieur à une année.

iii. Financements

Les financements sont enregistrés dans le passif à leur coût amorti. Les charges financières sont calculées sur la base du taux d'intérêt effectif et comptabilisées au compte de résultat de l'exercice selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Il n'y a pas de situations dans lesquelles la méthode du coût amorti ait un impact significatif sur l'évaluation par rapport à la valeur nominale.

iv. Fournisseurs et dettes comptables

Les dettes comptables aux fournisseurs et à d'autres tiers sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et, ultérieurement, à leur coût amorti, qui ne diffère pas de leur valeur nominale, étant donné que l'effet de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif est considéré comme non significatif.

v. Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle de la transaction, indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent.

Un instrument financier est classé comme un passif financier lorsqu'il existe l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'un autre actif financier, indépendamment de sa forme légale. Les passifs financiers sont enregistrés initialement à leur juste valeur déduite des charges de transaction encourues et, ultérieurement, à leur coût amorti, sur la base de la méthode du taux effectif.

Un instrument financier est classé comme un instrument de capitaux lorsqu'il n'existe pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'un autre actif financier, indépendamment de sa forme légale, dégageant un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Les charges directement imputables à l'émission d'instruments de capitaux sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres comme une déduction sur la valeur de l'émission. Les montants versés ou perçus par les achats et les ventes d'instruments de capitaux sont enregistrés dans les capitaux propres déduits des charges de transaction.

Les distributions effectuées suivant des instruments de capitaux sont déduites des capitaux propres comme des dividendes lorsqu'elles sont déclarées.

vi. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comme un abattement aux capitaux propres. Les revenus et les pertes inhérents à la cession des actions propres sont enregistrés dans le poste « Autres réserves », n'affectant pas le résultat de l'exercice.

vii. Effets escomptés et créances à recevoir en affacturage

Le groupe ne décomptabilise les actifs financiers dans ses états financiers consolidés que lorsque le droit contractuel relatif aux flux de trésorerie de ces actifs a déjà expiré, ou lorsque le groupe transfère substantiellement tous les risques et avantages inhérents à la possession de ces actifs vers une troisième entité. Si le groupe conserve substantiellement les risques et les avantages inhérents à la possession de ces actifs, il doit continuer à les comptabiliser dans ses états financiers, en enregistrant dans le passif, dans le poste « Financements obtenus », la contrepartie en argent pour les actifs cédés.

Par conséquent, les créances à recevoir en affacturage à la date de clôture, à l'exception des opérations « Affacturage sans recours », sont comptabilisés dans les états financiers consolidés, dans le passif, jusqu'au moment de leur encaissement.

viii. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts en banque, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie, dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

J) PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Les provisions ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une obligation actuelle (légale ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable une sortie de ressources pour résoudre l'obligation et que le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la date de clôture de chaque exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date. Les provisions pour les charges de restructuration sont comptabilisées lorsqu'il existe un plan formalisé et détaillé de restructuration et lorsque celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

Les passifs éventuels sont définis par le groupe comme : (i) des obligations possibles advenant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous

le contrôle du groupe ; ou (ii) des obligations actuelles advenant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut pas être mesuré avec une fiabilité suffisante.

Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour le groupe. Le groupe ne comptabilise pas d'actifs éventuels dans ses états financiers consolidés et ne les communique que si des avantages économiques sont susceptibles d'en advenir. Lorsque la réalisation du produit est quasiment certaine, l'actif n'est pas un actif éventuel et sa comptabilisation est justifiable.

K) PÉRIODES ÉCONOMIQUES

Les charges et les revenus sont enregistrés dans l'exercice auquel ils se rapportent, indépendamment de son décaissement ou encaissement, selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les différences entre les montants encaissés et décaissés et les respectives recettes et dépenses sont enregistrées dans les postes « Autres comptes débiteurs », « Autres comptes créditeurs » ou « Compte de régularisation ».

L) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE

Les impôts sur les bénéfices enregistrés dans les résultats comprennent l'effet des impôts courants et des impôts différés. Les impôts courants sur les bénéfices sont calculés sur la base du résultat imposable de chaque entreprise de la consolidation, conformément aux règles fiscales en vigueur.

L'entreprise est soumise au Régime spécial d'imposition de groupes de sociétés (RETGS), tel que prévu à l'article 69 du Code de l'impôt sur le revenu des personnes morales portugais, selon lequel elle est la société dominante depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants respectifs aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des avantages fiscaux obtenus et des différences temporelles entre le résultat fiscal et le résultat comptable. L'impôt est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il est lié à des mouvements dans les capitaux propres, ce qui implique sa comptabilisation dans les capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés et évalués périodiquement, en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de reprise des différences temporelles.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur base fiscale, en utilisant les taux d'impôt approuvés ou substantiellement approuvés, à la date de clôture, dans chaque juridiction et comptés être appliqués lorsque les différences temporelles s'inverseront.

Les impôts différés passifs sont comptabilisés dans toutes les différences temporelles imposables (à l'exception du *goodwill* non déductible fiscalement), à partir des différences qui résultent de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et à partir des différences liées à des investissements dans des filiales, dans la mesure où il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans le futur. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable d'exister des bénéfices imposables futurs qui absorbent les différences temporelles fiscalement déductibles.

Les actifs d'impôt différé ne sont enregistrés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables en matière de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. Chaque année, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs d'impôt différé sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération.

M) ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS À LA VENTE

Les actifs non courants sont classés comme étant détenus en vue de la vente lorsque leur valeur du bilan est réalisable par une transaction de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est probable et l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve ; (ii) la gestion est engagée dans un plan de vente ; et (iii) il est probable que la vente soit réalisée dans les douze mois.

Les actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente sont mesurés à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des charges probables à la vente.

N) SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

Les subventions perçues dans le cadre de programmes de formation professionnelle ou les subventions d'exploitation sont enregistrées dans le poste « Subventions d'exploitation » du compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces programmes sont réalisés, indépendamment de la date de leur encaissement, à moins qu'ils puissent devenir une créance dans un exercice ultérieur, où ils seront considérés comme des revenus de cet exercice.

Les subventions non remboursables associées à des actifs sont enregistrées dans le bilan comme « Autres variations des capitaux propres » et comptabilisées dans le compte de résultat proportionnellement aux réintégrations des actifs subventionnés, dans chaque exercice.

O) COMPLÉMENTS DE PENSION

Conduril - Engenharia, S.A. s'est engagée à attribuer aux salariés des prestations en espèces au titre de compléments de pension de vieillesse et d'invalidité. Pour assurer ces engagements Conduril - Engenharia, S.A. a créé, en 1989, un fonds de pension à prestations définies, à l'usage exclusif de ses fonctionnaires, dont les charges annuelles, déterminées en fonction des calculs actuariels, sont enregistrées conformément à la règle comptable NCRF 28 - « Avantages du personnel ».

Les engagements actuariels sont calculés en fonction de la « méthode de la projection de l'unité de crédit », en utilisant les hypothèses actuarielles et financières considérées appropriées.

P) PRODUIT

Le groupe comptabilise les résultats des ouvrages, contrat à contrat, conformément à la règle comptable NCRF 19 - « Contrats de construction », selon la méthode du pourcentage d'avancement, qui est le rapport entre les charges encourues dans chaque ouvrage jusqu'à une date spécifique et la somme de ces charges avec les charges prévues pour l'achever. Les différences obtenues entre les valeurs résultant de l'application du niveau d'avancement sur les revenus estimés et les valeurs facturées sont comprises dans les postes « Autres comptes débiteurs » et « Compte de régularisation ».

Les variations vérifiées dans les travaux face au montant du produit convenu dans le contrat sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice lorsqu'il est probable que le client approuve le montant du produit résultant de la variation et que celle-ci puisse être mesurée de façon fiable.

Les réclamations pour le remboursement de charges non incluses dans le prix du contrat sont comprises dans le produit du contrat lorsque l'état d'avancement des négociations est tel qu'il est probable que le client acceptera la réclamation et que celle-ci puisse être mesurée de façon fiable.

Pour faire face aux charges à encourir pendant la période de garantie des ouvrages, le groupe comptabilise annuellement un passif pour respecter son obligation légale, qui est constaté en fonction du volume de la production annuelle et de ses antécédents concernant les charges encourues précédemment avec les ouvrages dans la période de garantie. Lorsqu'il est probable que les charges totales prévues dans le contrat de construction dépassent les revenus qui y sont définis, la perte attendue est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Les dividendes des participations enregistrées au coût sont comptabilisés comme revenus dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel leur attribution est décidée.

Q) CHARGES AFFÉRENTES À LA PRÉPARATION DE PROPOSITIONS

Les charges afférentes à la préparation de propositions pour divers appels d'offres sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles interviennent.

R) TRAVAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Les travaux au sein de l'entreprise correspondent à de travaux de construction et d'amélioration exécutés par des entreprises du groupe, ainsi que d'importantes réparations d'équipements, et ils comprennent les charges concernant les matériaux, la main d'œuvre directe et les frais généraux.

Ces charges ne sont capitalisées que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Les actifs développés sont identifiables ;
- Il est très probable que les actifs puissent générer des bénéfices économiques futurs ; et
- Elles sont mesurées de façon fiable.

S) FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les faits survenus après la date de clôture qui donnent des preuves ou des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de clôture (« Événements donnant lieu à des ajustements ») sont reflétés dans les états financiers consolidés. Les faits survenus après la date de clôture qui indiquent des conditions survenues après la date de clôture (« Événements ne donnant pas lieu à des ajustements »), lorsque significatifs, sont communiquées dans l'annexe aux états financiers consolidés.

T) JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

Lors de la préparation des états financiers consolidés, le Conseil d'administration de chaque entreprise faisant partie de la consolidation s'est basé sur la meilleure connaissance et sur l'expérience d'événements passés et/ou en cours et a considéré certaines hypothèses concernant des événements futurs.

Les estimations comptables les plus significatives figurant dans les états financiers consolidés des exercices prenant fin le 31 décembre 2023 et 2022 comprennent :

- Les durées de vies utiles des immobilisations corporelles ;
- Le registre des provisions et des pertes de valeur ;
- La comptabilisation des produits des ouvrages en cours ;
- La comptabilisation de la valeur actuelle des responsabilités avec des prestations de retraite ; et
- La détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Les estimations ont été déterminées à partir de la meilleure information disponible à la date de préparation des états financiers consolidés. Néanmoins, des situations qui étaient imprévisibles à cette date pourront survenir ultérieurement et n'ont donc pas été prises en compte dans ces estimations. Les changements de ces estimations qui surviennent après la clôture des états financiers consolidés seront corrigés dans le compte de résultat de façon prospective, conformément à la règle comptable NCRF 4.

3.2. Autres méthodes comptables importantes

A) RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action non dilués sont calculés en divisant les bénéfices individuels attribués aux actionnaires de l'entreprise par le nombre pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exception du nombre d'actions propres détenues.

B) MONNAIE ÉTRANGÈRE

Lors de la comptabilisation initiale, les transactions en monnaie étrangère (une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle) sont enregistrées selon les taux de change des dates des transactions respectives. Tous les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation fonctionnelle, selon les cours de change officiels en vigueur à la date de la déclaration. Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements ou à la date de clôture sont enregistrées comme des produits et charges dans le compte de résultat de l'exercice. Les éléments non monétaires mesurés au coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis au taux de change de la date de la transaction.

Les différences de change associés à des créances/dettes dont l'échéance n'est pas définie sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice lorsque ces créances/dettes sont amorties/cédées/payées. Les états financiers des sociétés associées et des succursales libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro.

Les cours de change utilisés dans la conversion en euro ont été les suivantes :

MONNAIE	MONNAIE DE CONVERSION	2023		2022	
		31 DÉCEMBRE	CHANGE MOYEN	31 DÉCEMBRE	CHANGE MOYEN
Dollar des États-Unis	Euro	0,90498	n/a	0,93756	n/a
Dirham marocain	Euro	0,09137	0,09126	0,08961	0,09334
Metical	Euro	0,01416	0,01452	0,01566	0,01500
Escudo de Cabo Verde	Euro	0,00907	0,00907	0,00907	0,00907
Franc CFA	Euro	0,00152	0,00152	0,00152	0,00152
Kwacha de Zambie	Euro	0,03520	0,04491	0,05181	0,05581
Kwacha du Malawi	Euro	0,00052	0,00077	0,00089	0,00098
Kwanza	Euro	0,00108	0,00131	0,00184	0,00203
Dollar zimbabwéen	Euro	0,00015	0,00025	0,00140	0,00245

3.3. Jugements de valeur sur le processus d'application des méthodes comptables et qui ont eu le plus grand impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés

Lors de la préparation des états financiers consolidés conformément aux règles comptables NCRF, le Conseil d'administration de chaque entreprise faisant partie de la consolidation a utilisé des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes et les montants déclarés. Les estimations et les jugements sont constamment évalués, ayant pour base l'expérience d'événements passés et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs considérés probables face aux circonstances sur lesquelles les estimations se sont basées ou à la suite d'une information ou d'une expérience acquise.

3.4. Principales hypothèses pour l'avenir

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables du groupe, tenus conformément aux principes comptables généralement admis au Portugal.

Les faits survenus après la date de clôture qui affectent la valeur des actifs et des passifs existants à la date de clôture sont comptabilisés dans la préparation des états financiers consolidés de l'exercice. Ces événements, lorsque significatifs, sont communiqués dans l'annexe aux états financiers consolidés.

3.5. Principales sources d'incertitude

Cette note fait référence aux principales hypothèses pour l'avenir adoptées dans la préparation des états financiers ci-joints et qui sont susceptibles d'impliquer un risque majeur d'ajustements matériels dans l'évaluation des actifs et des passifs du prochain exercice financier.

A) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

La détermination de la dépréciation des actifs exige l'estimation de la valeur actuelle des *cash-flows* futurs associés à cet actif. Pour ce calcul, on adopte des hypothèses fondées sur l'expérience passée des entreprises faisant partie du groupe et sur les attentes futures. Le groupe considère qu'il existe un risque contrôlé que ces hypothèses ne se vérifient pas.

B) DURÉES DE VIES UTILES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées de vies utiles estimées des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues à chaque date de clôture. Les durées de vies utiles des actifs dépendent de plusieurs facteurs liés soit à leur utilisation soit à leur localisation.

C) PRODUIT ET CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le produit des contrats de construction en cours est comptabilisé sur la base de la méthode du pourcentage d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est traduit par une estimation pertinente qui repose sur la prévision des charges à encourir jusqu'à l'achèvement du contrat. Ce processus est basé sur des analyses techniques réalisées par des techniciens.

D) PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont comptabilisées après l'analyse des techniciens en vue de vérifier l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé, une sortie de ressources probable. Cette estimation est également déterminée sur la base de l'avis des avocats et des conseillers du groupe.

E) LA COMPTABILISATION DE LA VALEUR ACTUELLE DES RESPONSABILITÉS ASSOCIÉES AUX PRESTATIONS DE RETRAITE

Les responsabilités liées à des pensions de retraite sont estimées sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des experts extérieurs. Des hypothèses financières et actuarielles, notamment le taux d'actualisation, les tables de mortalité, l'invalidité, la croissance des pensions et des salaires, entre autres, sont inclus lors de la détermination de la responsabilité.

Compte tenu de ce qui précède, des modifications importantes dans les estimations réalisées ne sont pas prévues et, par conséquent, des variations matérielles dans les actifs et les passifs enregistrés ayant pour base ces estimations ne sont pas attendues.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

4.1. Commentaire de l'administration sur le montant des soldes significatifs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui ne peuvent pas être utilisés

La valeur du solde « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est totalement disponible.

4.2. Répartition des chiffres inscrits dans le poste « Encaisse et dépôts en banque »

Le solde de l'encaisse et des dépôts en banque est reparti comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie	38 560	165 798
Dépôts à vue	13 534 858	22 181 199
Dépôts à terme	9 288 518	5 881 465
TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS EN BANQUE	22 861 936	28 228 462

5. PARTIES LIÉES

5.1. Rémunérations du personnel clé de la gestion

A) TOTAL DE RÉMUNÉRATIONS : 1 872 342 euros (2022 : 1 931 472 euros).

5.2. Transactions entre les parties liées

A) NATURE DES RELATIONS ENTRE LES PARTIES LIÉES :

	PAYS	% DIRECT	% TOTAL
SUCCURSALES :			
Angola	-	-	-
Mozambique	-	-	-
Maroc	-	-	-
Cabo Verde	-	-	-
Zambie	-	-	-
Malawi	-	-	-
FILIALES :			
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Edirio - Construções, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Métis Engenharia, Lda.	Angola	99,00	99,00
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	Mozambique	100,00	100,00
Urano, Lda.	Angola	99,99	99,99
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	Zimbabwe	100,00	100,00
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	Gabon	100,00	100,00
ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT :			
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	Maroc	33,33	33,33
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	Maroc	33,33	33,33
Groupement Tunnel de Nador, Construção ACE	Maroc	50,00	50,00
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	Portugal	16,67	16,67
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	Portugal	17,86	17,86
UTE Alcântara - Garrovillas	Espagne	15,00	15,00
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :			
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	Portugal	21,64	23,64
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	Portugal	33,33	33,33
PERSONNEL CLÉ DE LA GESTION :			
CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (présidente du Conseil d'administration et du Comité exécutif)			
Maria Luísa Andrade Amorim Martins (vice-présidente du Conseil d'administration et du Comité exécutif)			
António Baraças Andrade Miragaia			
António Emanuel Lemos Catarino			
Jorge Lúcio Teixeira de Castro			
Miguel José Alves Montenegro de Andrade			
Ricardo Nuno Araújo Abreu Vaz Guimarães			
AUTRES PARTIES LIÉES :			
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	Portugal	-	-
Quinta do Javali, Lda.	Portugal	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	Angola	-	-

B) TRANSACTIONS ET SOLDES OUVERTS :

Au 31 décembre 2023 et 2022, le groupe a présenté les transactions et les soldes suivants en matière d'entités liées :

Au 31 décembre 2023 :

PARTIES LIÉES	SOLDES OUVERTS ACTIFS	SOLDES OUVERTS PASSIFS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :			
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	831 397	-	-
	831 397	-	-
AUTRES PARTICIPATIONS :			
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	13 663 492	17 870	40 000
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	69 597	-	-
	13 733 089	17 870	40 000
AUTRES PARTIES LIÉES :			
UTE Alcântara - Garrovillas	1 219 788	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	66 386	1 005 175	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	509 386	154 297	-
Mugige Vinhos, Lda.	2 744 765	356	-
	4 540 325	1 159 828	-

PARTIES LIÉES	REVENUS	CHARGES
AUTRES PARTIES LIÉES :		
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	235 560	3 103 010
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	232 744	-
Quinta do Javali, Lda.	-	98 178
Mugige Vinhos, Lda.	-	1 252
	468 304	3 202 440

Au 31 décembre 2022 :

PARTIES LIÉES	SOLDES OUVERTS ACTIFS	SOLDES OUVERTS PASSIFS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :			
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	829 542	-	-
	829 542	-	-
AUTRES PARTICIPATIONS :			
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	13 663 492	17 870	40 000
	13 663 492	17 870	40 000
AUTRES PARTIES LIÉES :			
UTE Alcântara - Garrovillas	1 219 788	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	73 770	1 257 222	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	531 086	342 321	-
Mugige Vinhos, Lda.	4 897 540	202 665	-
	6 722 184	1 802 208	-

PARTIES LIÉES	REVENUS	CHARGES
AUTRES PARTIES LIÉES :		
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	107 979	2 538 014
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	151 747	71 058
Quinta do Javali, Lda.	334	278 528
Mugige Vinhos, Lda.	-	223 759
	260 060	3 111 359

6.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6.1. Information, pour chaque catégorie d'immobilisations incorporelles, distinguant les immobilisations incorporelles générées internement d'autres immobilisations incorporelles

A) LES DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE SONT CALCULÉES CONFORMÉMENT AUX DURÉES DE VIES UTILES ET AUX TAUX D'AMORTISSEMENT MOYENS POUR CHAQUE POSTE :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	DURÉE DE VIE UTILE	TAUX D'AMORTISSEMENT
Recherche et développement	6	16,67 %
Droits de superficie	60	1,66 %
Logiciels	6	16,67 %
Autres immobilisations incorporelles	6	16,67 %

B) LES ÉLÉMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SONT AMORTIS SUIVANT LA MÉTHODE LINÉAIRE, SUR BASE DE LA DURÉE DE VIE UTILE PRÉVUE.

C) LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SONT RÉPARTIES COMME SUIT :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31.12.2023		31.12.2022	
	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR
Recherche et développement	27 740	15 441	27 740	10 817
Droits de superficie	5 862 458	658 903	5 885 521	651 525
Logiciels	250 073	166 961	202 149	146 450
Propriété industrielle	47 121	-	47 121	-
Autres immobilisations incorporelles	5 338	877	10 780	3 006
Immobilisations incorporelles en cours	67 936	-	35 640	-
TOTAL	6 260 666	842 182	6 208 951	811 798

D) LA VALEUR DES AMORTISSEMENTS CONCERNANT LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES COMPRISE DANS LE POSTE « CHARGES / REPRIS DE DÉPRÉCIATION ET D'AMORTISSEMENT » DU COMPTE DE RÉSULTAT S'ÉLÈVE À :

AMORTISSEMENTS DE LA PÉRIODE	31.12.2023	31.12.2022
Recherche et développement	4 623	4 623
Droits de superficie	9 310	13 892
Logiciels	20 624	21 077
Autres immobilisations incorporelles	112	163
TOTAL	34 670	39 755

E) LES MOUVEMENTS DU POSTE « IMMOBILISATIONS INCORPORELLES » PENDANT 2023 ET 2022 SONT INDIQUÉS DANS LE TABLEAU QUI SUIT :

	2023						
	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	DROITS DE SUPERFICIE	LOGICIELS	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :							
Solde au 31.12.2022	27 740	5 885 521	202 149	47 121	10 780	35 640	6 208 951
Acquisitions	-	-	47 924	-	-	32 296	80 220
Autres variations	-	(23 063)	-	-	(5 442)	-	(28 505)
Solde au 31.12.2023	27 740	5 862 458	250 073	47 121	5 338	67 936	6 260 666
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :							
Solde au 31.12.2022	10 817	651 520	146 455	-	3 006	-	811 798
Acquisitions	4 623	9 310	20 624	-	112	-	34 670
Autres variations	-	(1 927)	(118)	-	(2 241)	-	(4 286)
Solde au 31.12.2023	15 441	658 903	166 961	-	877	-	842 182
VALEUR NETTE	12 299	5 203 555	83 112	47 121	4 461	67 936	5 418 484

	2022						
	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	DROITS DE SUPERFICIE	LOGICIELS	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :							
Solde au 31.12.2021	27 740	5 877 514	196 125	47 121	218 080	-	6 366 580
Acquisitions	-	-	6 024	-	-	35 640	41 664
Autres variations	-	8 007	-	-	(207 300)	-	(199 293)
Solde au 31.12.2022	27 740	5 885 521	202 149	47 121	10 780	35 640	6 208 951
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :							
Solde au 31.12.2021	6 194	637 279	125 373	-	2 737	-	771 583
Acquisitions	4 623	13 892	21 077	-	163	-	39 755
Autres variations	-	354	-	-	106	-	460
Solde au 31.12.2022	10 817	651 525	146 450	-	3 006	-	811 798
VALEUR NETTE	16 923	5 233 996	55 699	47 121	7 774	35 640	5 397 153

7.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7.1. Information concernant les immobilisations corporelles

A) BASES D'ÉVALUATION :

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, selon lequel un élément des immobilisations corporelles est comptabilisé à son coût diminué de toute dépréciation cumulée et de toutes pertes de valeur cumulées.

B) MÉTHODE DE DÉPRÉCIATION UTILISÉE :

Le groupe amortit les biens de ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. D'après cette méthode, la dépréciation est constante pendant la durée de vie utile de l'actif si sa valeur résiduelle ne change pas.

C) DURÉES DE VIES UTILES ET TAUX DE DÉPRÉCIATION UTILISÉS :

Les dépréciations de l'exercice sont calculées conformément aux durées de vies utiles et aux taux d'amortissement moyens pour chaque poste :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DURÉE DE VIE UTILE	TAUX D'AMORTISSEMENT
Terrains et ressources naturelles	-	-
Bâtiments et autres constructions	4 - 50	2 % - 25 %
Équipement de base	3 - 30	3,33 % - 33,33 %
Matériel de transport	4 - 12	8,33 % - 25 %
Fournitures administratives	3 - 25	4 % - 33,33 %
Autres immobilisations corporelles	4 - 20	5 % - 25 %

D/E. RAPPROCHEMENT ENTRE LES VALEURS COMPTABLES À L'OUVERTURE ET À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

	2023							
	TERRAINS ET RESSOURCES NATURELLES	BÂTIMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT DE BASE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :								
Solde au 31.12.2022	3 717 725	34 805 270	119 115 664	30 352 143	2 770 071	1 906 592	17 716 560	210 384 025
Acquisitions	-	451 777	2 863 777	3 360 007	71 863	192 628	563 773	7 503 825
Cessions	(27 212)	(106 176)	(1 751 409)	(184 829)	(286)	-	-	(2 069 912)
Autres variations	-	(880 456)	(717 336)	(86 565)	(30 507)	(10 093)	-	(1 724 957)
Transferts et mise au rebut	-	(40 801)	(66 026)	(143 624)	(45 865)	(58)	(282 923)	(579 297)
Solde au 31.12.2023	3 690 513	34 229 614	119 444 670	33 297 132	2 765 276	2 089 069	17 997 410	213 513 684
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :								
Solde au 31.12.2022	-	21 099 526	77 882 677	21 433 437	2 094 553	1 465 256	-	123 975 449
Acquisitions	-	843 825	4 566 598	1 565 161	148 893	219 706	-	7 344 183
Cessions	-	(33 447)	(747 516)	(174 183)	(248)	-	-	(955 394)
Autres variations	-	(667 001)	(619 568)	(85 246)	(30 195)	(9 754)	-	(1 411 764)
Transferts et mise au rebut	-	(6 590)	(54 296)	(143 624)	(45 865)	(58)	-	(194 969)
Solde au 31.12.2023	-	21 236 313	81 027 895	22 595 545	2 167 138	1 675 150	-	128 702 041
VALEUR NETTE	3 690 513	12 993 301	38 416 775	10 701 587	598 138	413 919	17 997 410	84 811 643

	2022							
	TERRAINS ET RESSOURCES NATURELLES	BÂTIMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT DE BASE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :								
Solde au 31.12.2021	3 717 725	33 293 488	120 612 045	29 332 029	2 422 959	1 811 440	18 210 041	209 399 727
Acquisitions	-	118 350	2 365 121	1 221 862	327 084	129 611	659 920	4 821 948
Cessions	-	-	(4 110 780)	(162 078)	-	(477)	-	(4 273 335)
Autres variations	-	343 404	343 738	46 363	20 028	(33 982)	-	719 551
Transferts et mise au rebut	-	1 050 028	(94 460)	(86 033)	-	-	(1 153 401)	(283 866)
Solde au 31.12.2022	3 717 725	34 805 270	119 115 664	30 352 143	2 770 071	1 906 592	17 716 560	210 384 025
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :								
Solde au 31.12.2021	-	20 021 132	76 877 742	20 138 216	1 947 333	1 319 267	-	120 303 690
Acquisitions	-	863 276	4 738 175	1 454 847	127 126	176 875	-	7 360 299
Cessions	-	-	(3 992 161)	(127 652)	-	(477)	-	(4 120 290)
Autres variations	-	215 118	323 057	49 729	20 094	(30 409)	-	577 589
Transferts et mise au rebut	-	-	(64 136)	(81 703)	-	-	-	(145 839)
Solde au 31.12.2022	-	21 099 526	77 882 677	21 433 437	2 094 553	1 465 256	-	123 975 449
VALEUR NETTE	3 717 725	13 705 744	41 232 988	8 918 706	675 518	441 336	17 716 560	86 408 576

7.2. Montant des dépenses comptabilisées dans la valeur comptable des immobilisations corporelles en cours de construction

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DÉPENSES COMPTABILISÉES EN COURS DE CONSTRUCTION	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	563 773	659 920
TOTAL	563 773	659 920

7.3. Dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat ou comme une partie du coût d'autres actifs au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DÉPRÉCIATION COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	843 825	863 276
Équipement de base	4 566 598	4 738 175
Matériel de transport	1 565 161	1 454 847
Fournitures administratives	148 893	127 126
Autres immobilisations corporelles	219 706	176 875
TOTAL	7 344 183	7 360 299

7.4. Amortissement cumulé à la fin de l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AMORTISSEMENT CUMULÉ	
	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	21 236 313	21 099 526
Équipement de base	81 027 895	77 882 677
Matériel de transport	22 595 545	21 433 437
Fournitures administratives	2 167 138	2 094 553
Autres immobilisations corporelles	1 675 150	1 465 256
TOTAL	128 702 041	123 975 449

7.5. Éléments d'immobilisation corporelle en cours

Les valeurs les plus significatives figurant dans le poste « Investissements en cours », au 31 décembre 2023 et 2022, concernent les projets suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	17 997 410	17 716 560
TOTAL	17 997 410	17 716 560

7.6. Immobilisations corporelles par zone géographique

31.12.2023	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	MONTANT NET
Portugal	81 947 862	42 411 316	39 536 546
Angola	93 383 983	59 872 241	33 511 742
Mozambique	18 393 575	12 409 064	5 984 511
Maroc	539 079	539 079	-
Cabo Verde	51 348	49 706	1 642
Zambie	11 438 531	8 154 230	3 284 301
Malawi	5 028 753	3 394 297	1 634 456
Gabon	2 730 553	1 872 108	858 445
TOTAL	213 513 684	128 702 041	84 811 643

31.12.2022	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	MONTANT NET
Portugal	80 593 790	38 147 732	42 446 058
Angola	92 912 338	60 364 658	32 547 680
Mozambique	17 234 014	11 867 440	5 366 574
Maroc	594 543	594 543	-
Cabo Verde	51 348	49 706	1 642
Zambie	11 608 029	8 454 457	3 153 572
Malawi	4 714 565	2 873 486	1 841 079
Gabon	2 668 172	1 618 546	1 049 626
Zimbabwe	7 226	4 881	2 345
TOTAL	210 384 025	123 975 449	86 408 576

8.

CONTRATS DE LOCATION

8.1. Contrats de location-financement - Locataires

A) VALEUR COMPTABLE NETTE POUR CHAQUE CATÉGORIE D'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 :

	31.12.2023	31.12.2022
Bâtiments et autres constructions	204 870	235 711
Équipement de base	15 118 404	19 884 399
Matériel de transport	6 564 584	6 963 161
TOTAL	21 887 858	27 083 271

B) RAPPROCHEMENT ENTRE LE TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION AU 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022 ET LEUR VALEUR ACTUELLE :

	31.12.2023	31.12.2022
Paiements minimaux jusqu'à un an	5 555 354	8 170 717
Paiements minimaux de plus d'un an et de moins de 5 ans	5 635 007	8 118 220
Paiements minimaux de plus de 5 ans	-	-
Total de paiements minimaux	11 190 361	16 288 937
Paiement d'intérêts futurs	832 062	269 627
VALEUR ACTUELLE DES RESPONSABILITÉS	10 358 299	16 019 310

C) TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION À LA DATE DE CLÔTURE ET LEUR VALEUR ACTUELLE :

	PAIEMENTS MINIMAUX		VALEUR ACTUELLE	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Moins d'un an	5 555 354	8 170 717	5 266 529	8 012 375
Plus d'un an et moins de 5 ans	5 635 007	8 118 220	5 091 769	8 006 935
Plus de 5 ans	-	-	-	-
TOTAL	11 190 361	16 288 937	10 358 298	16 019 310

9.

PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES, DES FILIALES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

9.1. Filiales

A) LISTE ET DESCRIPTION DES FILIALES :

DÉNOMINATION SOCIALE	TYPE DE PARTICIPATION	MÉTHODE UTILISÉE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	100,00 %	Consolidation intégrale
Edirio - Construções, S.A.	100,00 %	Consolidation intégrale
Métis Engenharia, Lda.	99,00 %	Consolidation intégrale
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	100,00 %	Consolidation intégrale
Urano, Lda.	99,99 %	Consolidation intégrale
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	100,00 %	Consolidation intégrale
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	100,00 %	Consolidation intégrale
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	100,00 %	Consolidation intégrale
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	100,00 %	Consolidation intégrale

9.2. Coentreprises

A) LISTE ET DESCRIPTION DES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES COENTREPRISES :

DÉNOMINATION SOCIALE	TYPE DE COENTREPRISE	AUTRES PARTICIPANTS
Groupeamento Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	Entité contrôlée conjointement	Evelution et Jaime Ribeiro e Filhos
Groupeamento CJA / Lot 3 - Construção ACE	Entité contrôlée conjointement	Evelution et Jaime Ribeiro e Filhos
Groupeamento Túnel de Nador, Construção ACE	Entité contrôlée conjointement	Jaime Ribeiro e Filhos
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	Entité contrôlée conjointement	Evelution et Tecnovia
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	Entité contrôlée conjointement	Evelution et Tecnovia

B) QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENU ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

DÉNOMINATION SOCIALE	QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENU	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Groupeamento Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	33,33 %	Intégration proportionnelle
Groupeamento CJA / Lot 3 - Construção ACE	33,33 %	Coût
Groupeamento Túnel de Nador, Construção ACE	50,00 %	Intégration proportionnelle
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	16,67 %	Intégration proportionnelle
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	17,86 %	Intégration proportionnelle

À la date de la préparation des états financiers, ceux du Groupeamento CJA / Lot 3 - Construção ACE, Groupeamento Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE et Groupeamento Túnel de Nador, Construção ACE n'étaient pas disponibles. Ces entités n'ayant pas d'activité pertinente, le Conseil d'administration n'a pas considéré l'existence d'impacts significatifs associés à ces participations.

C) MÉTHODE UTILISÉE POUR COMPTABILISER LES PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES :

Les participations dans des entreprises contrôlées conjointement ont été comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle, de la date à laquelle le contrôle est partagé jusqu'au terme effectif de celui-ci. D'après cette méthode, les actifs, les passifs, les charges et les revenus de ces entreprises ont été intégrés dans les états financiers consolidés, poste par poste, dans la proportion du contrôle attribuable.

9.3. Sociétés associées

A) LISTE ET DESCRIPTION DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :

DÉNOMINATION SOCIALE	PARTICIPATION	MÉTHODE UTILISÉE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	23,64 %	Mise en équivalence
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	33,33 %	Mise en équivalence

B) VALEUR COMPTABLE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	176 387 636	(31 729 840)	n/d
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	494 241	5 897 572	745 453	n/d
TOTAL	494 241			

À la date de la préparation de ces états financiers, ceux de Rotas do Algarve Litoral, S.A. et de Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A. n'étaient pas disponibles.

31.12.2022 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	176 387 636	(31 729 840)	(17 744 591)
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	494 241	5 897 572	745 453	49 850
TOTAL	494 241			

Liés à des participations dans des sociétés associées, les montants suivants concernant les financements accordés sont enregistrés, en décembre 2023, dans le poste « Autres immobilisations financières » :

DÉNOMINATION SOCIALE	FINANCEMENTS ACCORDÉS	Pertes de Valeur Cumulées
Rotas do Algarve Litoral, S.A. (Note 18.4)	13 511 551	40 000
TOTAL	13 511 551	40 000

10. STOCKS

10.1. Méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks et méthode de détermination du coût utilisée

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure. Le coût comprend tous les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et d'autres taxes, ainsi que les frais de transport, les frais de manutention, les rabais commerciaux, les remises et d'autres éléments similaires. Les coûts de transformation comprennent les coûts directement liés aux unités de production, tels que la main-d'œuvre directe. Ils comprennent également l'affectation systématique des frais généraux de production fixes et variables qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis. L'affectation des frais généraux de production est fondée sur la capacité normale des installations de production.

Le groupe évalue ses stocks selon la méthode de détermination du coût moyen pondéré, qui suppose que le coût de chaque élément est déterminé en fonction du coût moyen pondéré d'éléments similaires à l'ouverture d'un exercice et du coût d'éléments similaires achetés ou produits au cours de l'exercice.

10.2. Valeur comptable totale des stocks et la valeur comptable par catégories appropriées

La valeur comptable des stocks est ventilée comme suit :

STOCKS	31.12.2023	31.12.2022
Matières premières et fournitures consommables	16 827 474	21 271 934
Marchandises	-	-
Produits finis et intermédiaires	328 794	352 666
Produits et travaux en cours	-	-
	17 156 268	21 624 600
Pertes de valeur	(904 732)	(932 205)
TOTAL	16 251 536	20 692 395

10.3. Montant des stocks comptabilisé en charges au cours de l'exercice

La valeur des stocks comptabilisée en charges au cours de l'exercice a été la suivante :

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	
	31.12.2023	31.12.2022
Stock initial	20 339 729	16 376 806
Pertes de valeur sur stocks	-	-
Achats	45 580 739	70 434 415
Reclassement et régularisation de stocks	(233 373)	75 090
Stock final	(15 922 742)	(20 339 729)
CHARGES DE L'EXERCICE	49 764 353	66 546 582

	PRODUITS FINIS ET INTERMÉDIAIRES	
	31.12.2023	31.12.2022
Stock initial	352 666	411 403
Reclassement et régularisation de stocks	(67 966)	2 629
Pertes de valeur cumulées	-	-
Stock final	(328 794)	(352 666)
VARIATION DES STOCKS DE LA PRODUCTION	(44 094)	61 366

10.4. Montant des pertes de valeur sur stocks comptabilisé dans le résultat de l'exercice

La valeur des pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de l'exercice a été la suivante :

PERTES DE VALEUR SUR STOCKS	31.12.2023	31.12.2022
Marchandises	-	-
Matières premières et fournitures consommables	(27 473)	-
Produits finis et intermédiaires	-	-
TOTAL	(27 473)	-

10.5. Mouvement des pertes de valeur sur stocks au cours de l'exercice

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES
Pertes de valeur cumulées au 31.12.2022	932 205
Apport	-
Reprise	(27 473)
Utilisation	-
Variations de taux de change	-
Pertes de valeur cumulées au 31.12.2023	904 732

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES
Pertes de valeur cumulées au 31.12.2021	932 205
Apport	-
Reprise	-
Utilisation	-
Variations de taux de change	-
Pertes de valeur cumulées au 31.12.2022	932 205

11.

CONTRATS DE CONSTRUCTION

11.1. Montant du produit du contrat comptabilisé en produit de l'exercice

Le produit de chaque contrat de construction comprend le montant initial du produit convenu, ainsi que les variations dans les travaux, les réclamations et le versement de primes dans la mesure où ils sont susceptibles de donner lieu à des produits et où ils peuvent être mesurés de façon fiable. Le 31 décembre 2023 et 2022, la valeur des produits comptabilisés en produit de l'exercice est la suivante :

OUVRAGE / CONTRAT	PRODUIT DE 2023	PRODUIT DE 2022
Contrats de construction	180 544 599	215 165 567
TOTAL	180 544 599	215 165 567

11.2. Méthodes utilisées pour déterminer le produit du contrat comptabilisé au cours de l'exercice

La comptabilisation du produit de l'exercice est effectuée selon la méthode du pourcentage d'avancement. D'après cette méthode, le produit est rattaché aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Le produit du contrat est comptabilisé en produit dans le compte de résultat des exercices comptables au cours desquels les travaux sont exécutés. Lorsqu'il est impossible d'estimer le résultat du contrat de façon fiable, le produit est comptabilisé dans la limite des charges du contrat qui ont été encourues et qui seront probablement recouvrables.

11.3. Méthodes utilisées pour déterminer le degré d'avancement des contrats en cours

Pour déterminer le degré d'avancement d'un contrat, on utilise la méthode qui mesure de façon la plus fiable les travaux exécutés. Les méthodes utilisées pour déterminer le degré d'avancement peuvent varier selon la nature du contrat, comme suit :

- Le rapport existant entre les charges encourues pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les charges totales estimées du contrat (méthodologie la plus utilisée) ;
- Des examens des travaux exécutés ;
- Conclusion, en termes physiques, d'une partie des travaux exécutés.

11.4. Information relative aux contrats de construction en cours

31.12.2023	CHARGES ENCOURUES	PRODUITS COMPTABILISÉS	AVANCES PERÇUES	RETENUES
Contrats en cours	623 779 841	734 865 971	11 522 320	6 148 419
TOTAL	623 779 841	734 865 971	11 522 320	6 148 419

31.12.2022	CHARGES ENCOURUES	PRODUITS COMPTABILISÉS	AVANCES PERÇUES	RETENUES
Contrats en cours	492 235 446	586 650 638	7 082 382	3 471 863
TOTAL	492 235 446	586 650 638	7 082 382	3 471 863

12. PRODUITS

12.1. Méthodes comptables adoptées pour comptabiliser le produit, incluant les méthodes adoptées pour déterminer le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de services

Le groupe comptabilise les produits en fonction des critères suivants :

A) VENTES - elles sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et les bénéfices inhérents à la propriété des actifs, lorsqu'une implication continue dans la gestion à un degré généralement associé à la propriété cesse d'exister, lorsque le montant des produits peut être évalué de façon raisonnable, lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction vont à l'entité et lorsque les charges encourues ou à encourir concernant la transaction peuvent être mesurées de façon fiable.

B) PRESTATIONS DE SERVICES - elles sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation de services à la date de clôture.

C) INTÉRÊTS - ils sont comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

D) DIVIDENDES - ils sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

12.2. Montant de chaque catégorie importante de produit comptabilisée au cours de l'exercice, incluant le produit provenant de :

	31.12.2023	31.12.2022
Ventes de biens	1 578 555	4 236 559
Prestations de services	181 850 797	214 634 342
Intérêts	4 161 082	6 101 845
Dividendes	393 687	320 416
TOTAL	187 984 121	225 293 162

13. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

13.1. Provisions

Le groupe comptabilise une provision lorsque, cumulativement, il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé ; lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023, les mouvements suivants concernant les provisions ont eu lieu :

PROVISIONS	SOLDE INITIAL	APPORTS	AUTRES MOUVEMENTS	REPRISE	SOLDE FINAL
Garanties fournies à des clients	3 921 032	282 423	-	(389 907)	3 813 548
Procédures judiciaires en cours	-	-	-	-	-
Contrats de construction	2 803 668	4 366	-	(1 446 505)	1 361 529
Autres provisions	307 338	-	(112 330)	(167 546)	27 462
	7 032 038	286 789	(112 330)	(2 003 958)	5 202 539
Immobilisations financières (Note 9)	-	-	-	-	-
TOTAL	7 032 038	286 789	(112 330)	(2 003 958)	5 202 539

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2022, les mouvements suivants concernant les provisions ont eu lieu :

PROVISIONS	SOLDE INITIAL	APPORTS	AUTRES MOUVEMENTS	REPRISE	SOLDE FINAL
Garanties fournies à des clients	3 760 802	479 975	-	(319 745)	3 921 032
Procédures judiciaires en cours	231 000	-	(231 000)	-	-
Contrats de construction	10 207	2 793 460	-	-	2 803 668
Autres provisions	27 462	284 162	-	(4 285)	307 338
	4 029 471	3 557 598	(231 000)	(324 031)	7 032 038
Immobilisations financières (Note 9)	-	-	-	-	-
TOTAL	4 029 471	3 557 598	(231 000)	(324 031)	7 032 038

13.2. Procédures contentieuses

Suite aux différentes procédures contentieuses actives, le groupe est convaincu que le risque de perdre la cause est peu probable et que l'issue de celles-ci n'affectera pas sa situation financière d'une manière matérielle - une conviction qui est réaffirmée par le Bureau juridique interne de Conduril et par ses conseillers juridiques.

En ce qui concerne les procédures fiscales, il y a des procédures découlant de recours judiciaires engagés par Conduril concernant des règlements additionnels à titre de l'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC) (2011 et 2012), la compréhension de l'entreprise sur la base des avis de ses conseillers fiscaux étant un résultat favorable, raison pour laquelle aucune provision n'a été enregistrée dans les états financiers consolidés.

13.3. Garanties fournies

Le 31 décembre 2023, le groupe avait assumée des responsabilités pour les garanties prêtées pour un montant de 86 786 904 euros (le 31 décembre 2022, le montant s'élevait à 91 992 828 euros).

Les garanties bancaires ont été fournies principalement à des fins d'appels d'offres, en tant que garantie financière et de bonne exécution des ouvrages.

13.4. Gestion des risques financiers

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX

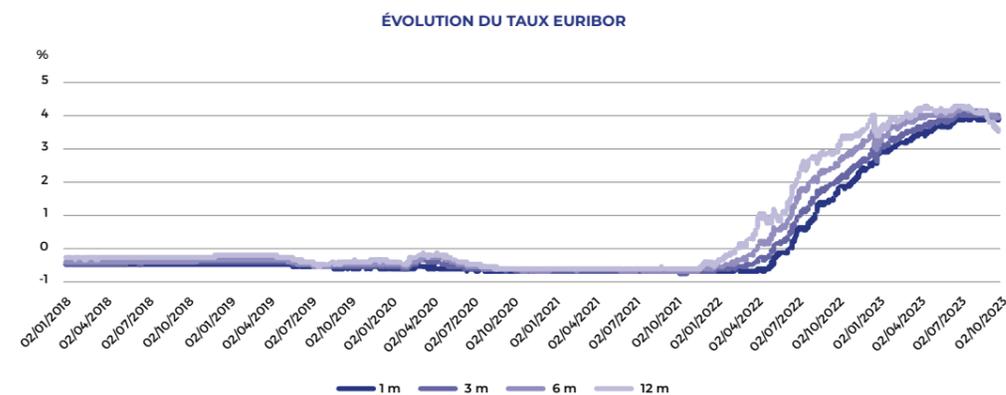
Parmi les plusieurs types de risque auxquels une entreprise fait face, les risques financiers sont ceux qui ont un impact plus immédiat sur les flux de trésorerie et ses résultats. L'activité du groupe est exposée à une diversité de risques financiers, tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques découlent de l'incertitude des marchés financiers, qui se reflète dans la capacité de projection en matière de flux de trésorerie et de rendements. La politique de gestion des risques du groupe est un processus permanent et évolutif visant à mettre en place sa stratégie, tout en cherchant à minimiser les effets défavorables découlant de ces incertitudes qui caractérisent les marchés financiers.

B) RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Localisée majoritairement au Portugal et en Afrique (Angola, Mozambique, Zambie, Malawi, Gabon et Zimbabwe), l'activité du groupe est exposée au risque de taux de change des monnaies de ces pays. Pour faire face à ce risque, les contrats sont, chaque fois que cela est possible, effectués en USD/EUR. L'évolution des monnaies kwanza, metical, kwacha de Zambie, kwacha du Malawi et dollar zimbabwéen face à l'euro a un impact sur les états financiers, les instruments financiers de couverture pour ces monnaies étant limités ou inexistantes.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt résulte principalement de l'endettement indexé à des taux variables. Le groupe n'a qu'une petite partie de l'endettement indexé à une couverture du taux d'intérêt. Il suit toujours cette question de près afin de pouvoir prendre en temps opportun les mesures nécessaires pour réduire l'impact de cette variable sur ses financements.



D) RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition du groupe au risque de crédit est majoritairement liée aux créances découlant de son activité opérationnelle : créances résultant des ventes et de prestations de services à des clients. La gestion de ce risque a pour objectif d'assurer le recouvrement effectif des crédits dans les délais établis, sans menacer l'équilibre financier du groupe. Ce risque est surveillé régulièrement, l'objectif de la gestion étant :

- i. d'évaluer le client selon des procédures internes qui obligent à analyser soigneusement les entités et les montants concernés. Nous avons également recours à des entités d'information et de profils de risque de crédit disponibles sur le marché ;
- ii. de limiter le crédit accordé à des clients, eu égard au délai de paiement de chaque client ;
- iii. de surveiller l'évolution du niveau de crédit accordé ;
- iv. d'analyser régulièrement la dépréciation des créances.

E) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme le risque du manque de capacité pour régler ou remplir les obligations dans le délai établi et pour un prix raisonnable. Un instrument essentiel pour la gestion du risque de liquidité est le plan de trésorerie global annuel, établi sur la base des plans de trésorerie de chaque établissement, mis à jour chaque mois. L'existence de liquidité implique la définition de paramètres de gestion de cette liquidité permettant de maximiser le retour et de minimiser les coûts d'opportunité liés à la possession de cette liquidité de façon fiable et efficace.

La gestion des risques chez le groupe Conduril a pour objectif :

- Liquidité – assurer l'accès permanent et efficace à des fonds suffisants pour faire face aux paiements courants aux dates d'échéance respectives ;
- Sécurité – réduire la probabilité de défaillance dans le remboursement de toute utilisation de fonds ; et
- Efficacité financière – assurer la réduction au minimum du coût d'opportunité lié à la possession de liquidité excédentaire à court terme.

Le groupe a pour politique de concilier l'échéance des actifs et des passifs, en gérant les maturités respectives de manière équilibrée.

Pour politique, puisqu'il gère son exposition au risque de liquidité, le groupe assure le recours à des instruments de facilité de crédit de natures diverses et à montants appropriés aux spécificités de ses besoins, tout en assurant des niveaux confortables de liquidité. La politique du groupe est de contractualiser ces facilités sans aucune garantie.

14.

EFFET DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

14.1. Différences de change comptabilisées dans le compte de résultat

	31.12.2023	31.12.2022
Différences de change défavorables		
- Autres charges	5 897 475	14 066 281
TOTAL	5 897 475	14 066 281
Différences de change favorables		
- Autres revenus	7 930 398	15 337 399
TOTAL	7 930 398	15 337 399

14.2. Différences de change nettes inscrites dans une composante distincte des capitaux propres

	DIFFÉRENCES DE CHANGE COMPTABILISÉES DANS LES CAPITAUX PROPRES
SOLDE AU 31.12.2022	(35 468 315)
Différences de change favorables	786 961
Différences de change défavorables	(35 709 004)
Solde au 31.12.2023	(70 390 358)

	DIFFÉRENCES DE CHANGE COMPTABILISÉES DANS LES CAPITAUX PROPRES
SOLDE AU 31.12.2021	(45 458 794)
Différences de change favorables	14 957 388
Différences de change défavorables	(4 966 909)
Solde au 31.12.2022	(35 468 315)

15.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

15.1. Mise à jour de l'information sur les conditions à la date de clôture

Aucune information n'a été reçue entre la date de clôture et la publication des états financiers consolidés concernant des conditions qui existaient à la date de clôture, ne donnant pas lieu à des ajustements des montants comptabilisés dans ces états financiers.

15.2. Autorisation pour publication

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration, lors de la réunion du 8 mars 2024. Le Conseil d'administration considère que ces états financiers consolidés donnent une image fidèle des opérations des entreprises faisant partie du groupe, ainsi que de sa situation et performance financières et de ses flux de trésorerie.

16.

QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

16.1. Description des bases d'évaluation adoptées, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les ajustements de valeur

En vertu de son activité, il relève de la responsabilité légale/contractuelle du groupe de prévenir, réduire ou réparer les dommages occasionnés à l'environnement. Pour respecter cette obligation, au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023, les charges encourues par le groupe se sont chiffrées à 331 836 euros (par rapport à la période correspondante de l'année précédente, elles se sont élevées à 395 997 euros).

Pour mesurer les dépenses environnementales, le groupe comptabilise les charges effectivement encourues au cours de l'exercice.

16.2. Dépenses environnementales affectées dans le compte de résultat

Toutes les dépenses environnementales doivent être considérées dans le compte de résultat lorsqu'il s'agit de charges encourues au cours de l'exercice, c'est-à-dire, lorsqu'elles n'ont pas pour objectif de prévenir des dommages futurs ou d'assurer des bénéfices futurs.

Les dépenses environnementales affectées dans le compte de résultat sont, ainsi, liées à des activités passées ou courantes et à la remise de l'environnement en son état avant la contamination.

DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES	31.12.2023 MONTANT AFFECTÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT
Traitement des déchets	331 836
TOTAL	331 836

17.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

17.1. Composantes principales des charges / produits d'impôt

	31.12.2023	31.12.2022
Impôts courants et ajustements :		
Impôts courants de l'exercice	2 482 087	3 293 588
	2 482 087	3 293 588
Impôt différé :		
Impôt différé lié à des différences temporelles	(895 711)	2 900 622
	(895 711)	2 900 622
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 586 376	6 194 210

L'impôt courant ou différé doit être directement porté au débit ou au crédit des capitaux propres si l'impôt est lié à des éléments directement portés au débit ou au crédit des capitaux propres, au cours du même exercice ou d'un exercice différent.

Au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, aucun impôt différé n'a été directement porté au débit ou au crédit des capitaux propres.

17.2. Relation entre les charges / produits d'impôt et le bénéfice comptable

RAPPROCHEMENT DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31.12.2023	31.12.2022
Résultat avant impôts	3 848 649	13 451 851
Charges d'impôt sur les bénéfices	1 586 376	6 194 210
Taux effectif d'impôt	41,22 %	46,05 %
Taux nominal d'impôt (21 % au Portugal et 25 % en Angola)	982 436	3 155 027
AJUSTEMENTS :		
Résultats découlant de l'application de la méthode de la mise en équivalence	813	169 757
Taux différenciés d'impôt	1 382 300	474 567
Charges non acceptées comme des coûts fiscaux	182 392	519 938
Provisions non acceptées comme des charges	304 818	661 906
Reprises de provisions non imposées	-	(294 576)
Restitution d'impôt	(93 355)	-
Autres revenus non imposés	(2 553 654)	(1 111 917)
Pertes fiscales diminuées au cours de l'exercice	(11 050)	(2 024 252)
Pertes fiscales générées au cours de l'exercice	2 335 144	1 049 861
Impositions autonomes	348 591	348 451
Impôt différé	(895 711)	2 900 622
Avantages fiscaux	(75 118)	(12 803)
Autres	(321 230)	357 629
	603 940	3 039 183
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 586 376	6 194 210

Pour l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, en vertu de l'article 54-A du Code portugais de l'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC), l'entreprise a décidé de ne pas inclure le bénéfice imposable de la succursale d'Angola.

17.3. Détail de l'impôt différé

Le 31 décembre 2023, les actifs et les passifs d'impôt différé sont détaillés comme suit :

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Garanties des ouvrages	63 740	-	-	-	63 740
Charges non acceptées	3 288 643	(248 557)	364 654	-	3 404 741
Pertes fiscales déclarables	-	-	-	-	-
TOTAL	3 352 383	(248 557)	364 654	-	3 468 480

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Écarts de réévaluation	744 598	-	-	(23 825)	720 773
Revenu imposable	2 783 194	(301 658)	146 651	(233 160)	2 395 027
Dépréciations non acceptées	462 790	67 336	-	(420 723)	109 403
TOTAL	3 990 582	(234 323)	146 651	(677 708)	3 225 203

Le 31 décembre 2022, les actifs et les passifs d'impôt différé sont détaillés comme suit :

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Garanties des ouvrages	65 867	(2 127)	-	-	63 740
Charges non acceptées	6 990 029	535 961	321 218	(4 558 565)	3 288 643
Pertes fiscales déclarables	834 001	(33 878)	-	(800 123)	-
TOTAL	7 889 897	499 956	321 218	(5 358 688)	3 352 383

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Écarts de réévaluation	730 364	47 724	-	(33 490)	744 598
Revenu imposable	5 013 022	336 319	597 308	(3 163 455)	2 783 194
Dépréciations non acceptées	-	-	462 790	-	462 790
TOTAL	5 743 386	384 043	1 060 098	(3 196 945)	3 990 582

18.

INSTRUMENTS FINANCIERS

18.1. Bases d'évaluation

La politique du groupe est de comptabiliser un actif, un passif financier ou un instrument de capitaux propres que lorsqu'il prend part aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le groupe mesure au coût ou au coût amorti, diminué de toute perte de valeur, les instruments financiers ayant une échéance définie, dont les retours ont un montant fixe, un taux d'intérêt fixe sur la durée de vie de l'instrument ou un taux variable en cas de taux de référence typique du marché pour des opérations de financement (tels que, par exemple, le taux Euribor), ou incluant un *spread* sur ce taux de référence, et ne comportant aucune clause contractuelle pouvant entraîner une perte de valeur nominale et d'intérêt cumulé pour son détenteur (sauf les cas de risque de crédit).

Les contrats pour accorder ou obtenir un emprunt sur une base nette, les instruments de capitaux propres ne faisant pas appel public et dont la juste valeur ne peut être obtenue de manière fiable, ainsi que les contrats associés à ces instruments qui, lorsque exécutés donnent lieu à la livraison de ces instruments, sont aussi mesurés au coût ou au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

Tous les instruments financiers qui ne sont pas mesurés au coût ou au coût amorti, diminués de toute perte de valeur, sont mesurés à la juste valeur.

Le groupe ne prend pas en compte les charges de transaction dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif financier mesuré à sa juste valeur avec contrepartie dans le compte de résultat.

En tant que détenteur d'un instrument financier, la politique d'évaluation ne sera pas modifiée.

18.2. Actifs et passifs financiers

Actifs financiers avec comptabilisation de pertes de valeur :

	31.12.2023		31.12.2022	
	VALEUR COMPTABLE	PERTE DE VALEUR CUMULÉE	VALEUR COMPTABLE	PERTE DE VALEUR CUMULÉE
Créances clients, compte courant	109 682 313	-	123 603 465	-
Créances clients, avec garanties	9 046 399	-	7 616 362	-
Créances douteuses	2 600 362	(2 600 362)	3 237 812	(3 237 812)
TOTAL	121 329 074	(2 600 362)	134 457 639	(3 237 812)

18.3. Financements obtenus

Le 31 décembre 2023 et 2022, le poste « Financements obtenus » était distribué comme suit :

FINANCEMENTS OBTENUS	31.12.2023	31.12.2022
Comptes cautionnés	19 994 622	10 620 976
Emprunts bancaires	17 409 592	16 451 724
Billet de trésorerie	28 050 000	25 150 000
Contrats de location-financement	10 358 298	16 019 310
Affacturation	-	1 302 417
Découverts bancaires souscrits	3 042 192	928 030
TOTAL	78 854 704	70 472 457

De plus, les échéances au 31 décembre 2023 et 2022 sont détaillées comme suit :

FINANCEMENTS OBTENUS 2023	COURANT	NON COURANT
Comptes cautionnés	19 994 622	-
Emprunts bancaires	4 677 309	12 732 283
Billet de trésorerie	-	28 050 000
Contrats de location-financement	5 266 529	5 091 769
Découverts bancaires souscrits	3 042 192	-
TOTAL	32 980 652	45 874 052

FINANCEMENTS OBTENUS 2022	COURANT	NON COURANT
Comptes cautionnés	10 620 976	-
Emprunts bancaires	4 437 976	12 013 748
Billet de trésorerie	-	25 150 000
Contrats de location-financement	8 010 738	8 008 572
Affacturation	1 302 417	-
Découverts bancaires souscrits	928 031	-
TOTAL	25 300 138	45 172 319

18.4. Autres immobilisations financières et actifs financiers détenus à des fins de négociation

Les immobilisations financières dans des sociétés associées sont enregistrées par la méthode de la mise en équivalence (Note 9). Les autres immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition ou, dans le cas des financements accordés, à la valeur nominale. Une évaluation des immobilisations financières est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme des charges. Les revenus résultant d'immobilisations financières (dividendes ou bénéfices distribués) sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel sa distribution est décidée et annoncée.

Le 31 décembre 2023 et 2022, le détail des participations financières enregistrées par le modèle du coût et d'autres immobilisations financières est comme suit :

	31.12.2023			31.12.2022		
	INVESTISSEMENT	EMPRUNTS ACCORDÉS		INVESTISSEMENT	EMPRUNTS ACCORDÉS	
		COÛT	PERTE DE VALEUR CUMULÉE		COÛT	PERTE DE VALEUR CUMULÉE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	13 511 551	(40 000)	-	13 511 551	(40 000)
Garval	1 682	-	-	1 682	-	-
Lisgarante	1 682	-	-	1 682	-	-
Norgarante	18 877	-	-	18 877	-	-
BAI - Banco Angolano de Investimentos, S.A.	341 375	-	-	341 375	-	-
Lusitânia Seguros	2 405	-	-	2 405	-	-
Titres de dette publique - non courant	-	-	-	4 487 960	-	-
Titres de dette publique - courant	2 633 217	-	-	19 307 548	-	-
Bons du Trésor - non courant	29 023 642	-	-	19 343 419	-	-
Autres - FCT	151 162	-	-	156 039	-	-
Autres	1 086	-	-	1 797	-	-
TOTAL	32 175 128	13 511 551	(40 000)	43 662 784	13 511 551	(40 000)
Autres immobilisations financières non courantes		43 013 462		37 826 787		
Autres immobilisations financières courantes		2 633 217		19 307 548		

Les titres de dette publique angolaise comprennent les titres indexés sur l'AKZ et présentent des échéances en 2024.

Les titres de dette publique de l'État angolais ont été reçus en résultat des accords de règlement d'arriérés.

Les bons du Trésor de l'Angola sont en USD et leur date d'échéance est 2026, le paiement des intérêts et le remboursement du capital étant réalisés en USD.

18.5. Charges et revenus totaux des intérêts pour les actifs et les passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif a été utilisée pour calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et affecter les revenus ou les charges des intérêts au cours de l'exercice. D'après cette méthode, les revenus totaux des intérêts pour les actifs financiers et les charges totales des intérêts pour les passifs financiers sont ventilés comme suit :

A) REVENUS D'INTÉRÊTS POUR LES ACTIFS FINANCIERS :

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2023	31.12.2022
Dépôts en banque et titres	4 161 063	6 101 845
Autres	19	-
TOTAL	4 161 082	6 101 845

B) CHARGES D'INTÉRÊTS POUR LES PASSIFS FINANCIERS :

PASSIFS FINANCIERS	31.12.2023	31.12.2022
Financements	3 243 621	3 147 508
Contrats de location-financement	483 196	237 164
Autres	88 393	36 032
TOTAL	3 815 210	3 420 704

18.6. Pertes de valeur sur actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas mesurés à la juste valeur dans le compte de résultat, et pour lesquels on a vérifié des indices de perte de valeur, le groupe a évalué les respectives pertes de valeur. Compte tenu de cette évaluation, le groupe a reçu des indications objectives que les actifs financiers, présentés dans le tableau qui suit, présentent des pertes de valeur au cours de l'exercice :

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2023		
	APPORT	REPRISES	AUTRES VARIATIONS
Clients	-	-	-
Autres comptes débiteurs	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-
TOTAL	-	-	-

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2022		
	APPORT	REPRISES	AUTRES VARIATIONS
Clients	-	(1 402 744)	(655)
Autres comptes débiteurs	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-
TOTAL	-	(1 402 744)	(655)

18.7. Montant de capital social

Le 31 décembre 2023, l'entreprise détenait un capital social de 10 000 000 euros, entièrement souscrit et libéré. Une augmentation du capital social a eu lieu en septembre 2023 par le biais de l'incorporation de réserves à hauteur de 1 000 000 euros.

18.8. Actions représentant le capital social

Le 31 décembre 2023, le capital social était composé de 2 000 000 actions, à la valeur nominale de 5 euros chacune.

18.9. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comme une réduction des capitaux propres dans le poste « Actions propres », les gains ou les pertes inhérents à leur cession étant enregistrés dans « Réserves ».

Au 31 décembre 2023, l'entreprise détient 200 009 actions propres. Le montant inscrit dans ce poste représente la valeur d'acquisition des actions propres acquises en 2022, ainsi que l'impact de l'augmentation du capital social par le biais de l'incorporation des réserves survenue en 2023.

18.10. Réserves légales

Le droit commercial et les statuts de l'entreprise prévoient qu'au moins 5 % du résultat net de l'exercice doit être destiné au renforcement des réserves légales jusqu'à ce que celles-ci représentent 20 % du capital social. Ces réserves ne sont pas distribuables sauf en cas de liquidation de l'entreprise, mais peuvent être utilisées pour absorber les pertes dès que toutes les autres réserves sont épuisées ou pour être incorporées au capital.

Le 31 décembre 2023, les réserves légales étaient entièrement constituées conformément au droit commercial en vigueur et s'élevaient à 2 477 348 euros.

18.11. Affectation des résultats

Par décision de l'Assemblée générale, il a été délibéré d'affecter le résultat net de l'exercice de 2022, à hauteur de 7 238 296 euros, comme suit : autres réserves de 5 618 296 euros et dividendes de 1 620 000 euros.

19.

AVANTAGES DU PERSONNEL

19.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Le 31 décembre 2023, 127 collaborateurs bénéficiaient d'avantages postérieurs à l'emploi par rapport à des régimes à prestations définies. Le 31 décembre 2023, les opérations de l'exercice sont résumées comme suit :

CHARGES DE PENSIONS	31.12.2023	31.12.2022
Coût des services courants	416 755	604 836
Coûts des intérêts	523 554	214 773
Gains et pertes actuariels	-	-
Revenu net du fonds, déduit des intérêts nets	(430 025)	(144 684)
Autres variations	79 140	129 946
TOTAL	589 424	804 871

Le 31 décembre 2023, nous avons enregistré un déficit dans le montant d'engagements passés par rapport au montant du fonds existant à hauteur de 1 095 344 euros. Ce montant est enregistré dans le poste « Créanciers pour hausse des charges ». Les responsabilités vis-à-vis des actifs dans le scénario de solvabilité sont totalement financées.

En ce qui concerne les montants cumulés des gains et pertes actuariels, ceux-ci sont enregistrés dans le poste des capitaux propres, « Ajustements / Autres variations des capitaux propres », à hauteur de 664 521 euros (2022 : 1 954 261 euros).

Hypothèses utilisées pour l'étude actuarielle de 2023 et 2022 :

	HYPOTHÈSES 2023	HYPOTHÈSES 2022
Table de mortalité	TV 88/90	TV 88/90
Table d'invalidité	Swiss Re 2001	Swiss Re 2001
Âge normal de la retraite	66-70 ans	66-70 ans
Nombre de pensions dans l'année	13	13
Taux de rendement annuel des actifs	4,60 %	4,10 %
Taux de croissance des salaires	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des pensions	0,00 %	0,00 %
Participants	512	456
Bénéficiaires	127	123

19.2. Avantages sociaux

Le 31 décembre 2023, les charges associées à l'activité de la Conduril Academy (centre agréé par les entités chargées de la formation professionnelle dans les pays où celle-ci opère), financées dans leur totalité par Conduril, sont résumées comme suit :

CHARGES ASSOCIÉES AUX PROGRAMMES DÉFINIS CONDURIL ACADEMY	31.12.2023	31.12.2022
PAAE (Programme d'alphabétisation et d'accélération scolaire) et bourses d'études	117 563	119 321
Formation technique, professionnelle, humaine et culturelle	22 043	22 176
Procédure de reconnaissance, validation et certification des compétences professionnelles	7 348	6 342
TOTAL	146 954	147 839

20.

AUTRES INFORMATIONS

20.1. État et autres organismes publics

Le détail du poste « État et autres organismes publics », au 31 décembre 2023 et 2022, est le suivant :

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022
Impôt sur le revenu des personnes physiques	75 542	-
Taxe sur la valeur ajoutée	13 250 529	13 881 221
Cotisations à la Sécurité sociale	-	-
Impôt sur le revenu des personnes morales	6 595 641	7 504 073
Autres impositions	611 981	2 150 241
TOTAL	20 533 693	23 535 535

PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
Impôt sur le revenu des personnes physiques	724 904	701 503
Taxe sur la valeur ajoutée	10 907 184	13 706 813
Cotisations à la Sécurité sociale	1 050 488	1 018 949
Impôt sur le revenu des personnes morales	1 699 891	2 081 853
Autres impositions	401 149	479 654
TOTAL	14 783 616	17 988 772

20.2. Ventes et prestations de services

Les ventes et les prestations de services, au 31 décembre 2023 et 2022, se sont réparties comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Marché intérieur	113 722 549	138 805 421
Marché extérieur	69 706 804	80 065 480
TOTAL	183 429 353	218 870 901

20.3. Fournitures et services extérieurs

Le poste « Fournitures et services extérieurs », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Contrats de sous-traitance	51 396 342	53 175 428
Services spécialisés	6 829 132	6 747 809
Matériaux	1 122 901	1 144 255
Énergie et fluides	2 358 484	2 726 457
Déplacements, séjours et transports	5 824 759	5 382 170
Loyers et locations	4 535 520	4 210 319
Communication	245 194	357 477
Assurances	1 122 279	1 074 305
Redevances	3 798	7 034
Contentieux et notaires	30 066	27 715
Frais de représentation	65 713	52 001
Nettoyage, hygiène et confort	377 991	435 797
Autres services	1 737 858	1 263 229
TOTAL	75 650 037	76 603 996

20.4. Frais de personnel

Le poste « Frais de personnel », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Rémunérations des organes sociaux	1 631 592	1 702 061
Rémunérations du personnel	39 099 172	41 006 994
Avantages postérieurs à l'emploi (Note 19.1)	589 424	804 871
Indemnités	93 183	90 209
Charges sur rémunérations	5 981 346	6 212 180
Assurances accidents du travail et maladies professionnelles	1 621 793	1 470 634
Charges aide sociale	1 666 454	2 605 860
Autres	915 378	862 576
TOTAL	51 598 342	54 755 385

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et 2022, le nombre moyen d'employés était respectivement de 2522 et 2806.

20.5. Autres revenus

Le poste « Autres revenus », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Revenus supplémentaires	2 080 201	1 132 332
Escomptes obtenus pour paiement comptant	79 815	22 907
Différences de change favorables	7 930 398	15 337 399
Gains de stocks	-	70 701
Revenus d'autres investissements financiers	2 032	2 031
Revenus d'investissements non financiers	324 257	1 430 231
Intérêts perçus	4 161 082	6 101 845
Dividendes perçus	393 687	320 416
Corrections relatives à des exercices précédents	22 764	50 593
Revenus contractuels	200 997	185 401
Autres	1 054 096	445 591
TOTAL	16 249 329	25 099 447

20.6. Autres charges

Le poste « Autres charges », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Impôts et taxes	2 039 826	3 522 988
Escomptes attribués pour paiement comptant	1 679	301
Créances irrécouvrables	-	25 288
Différences de change défavorables	5 897 475	14 066 281
Charges et pertes dans des investissements non financiers	299 805	134 426
Corrections relatives à des exercices précédents	79 519	220 004
Autres	389 980	950 191
TOTAL	8 708 284	18 919 479

20.7. Résultats financiers

Les résultats financiers se composent comme suit :

CHARGES ET PERTES DE FINANCEMENT	31.12.2023	31.12.2022
Charges d'intérêts	3 726 817	3 384 672
Autres charges et pertes de financement	1 356 253	1 547 202
TOTAL	5 083 070	4 931 874

20.8. Compte de régularisation

Les charges et les produits constatés d'avance se composent comme suit :

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31.12.2023	31.12.2022
Charges à comptabiliser - assurances	847 481	752 048
Autres	482 686	1 019 747
TOTAL	1 330 167	1 771 795

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	31.12.2023	31.12.2022
Produits à comptabiliser - NCRF 19	5 243 797	2 878 882
Autres	7 114	180 715
TOTAL	5 250 911	3 059 597

20.9. Autres comptes débiteurs et autres comptes créditeurs

Le poste « Autres comptes débiteurs », au 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

AUTRES COMPTES DÉBITEURS	31.12.2023	31.12.2022
Fournisseurs soldes débiteurs	557 791	621 567
Avances aux fournisseurs	1 338 035	1 040 119
Débiteurs pour hausse des revenus	32 428 387	17 859 911
Acomptes sur ventes	685 616	333 706
Personnel	9 373	27 866
Débiteurs divers	7 305 088	8 922 164
TOTAL	42 324 290	28 805 333

Le montant concernant les « Débiteurs pour hausse des revenus » est lié, surtout, à l'application de la méthode du pourcentage d'avancement, conformément à la règle comptable NCRF 19 - « Contrats de construction ».

Le poste « Autres comptes créditeurs », au 31 décembre 2023 et 2022, se compose comme suit :

AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	31.12.2023	31.12.2022
Clients soldes créditeurs	61 200	33 673
Personnel	1 486 687	1 533 589
Fournisseurs d'investissements	151 798	343 845
Créanciers pour hausse des charges - rémunérations	2 910 151	2 866 556
Créanciers pour hausse des charges - autres	3 640 555	6 509 719
Créanciers divers	2 322 608	2 812 613
TOTAL	10 572 999	14 099 995

20.10. Proposition d'affectation des résultats

Conformément aux dispositions légales et statutaires, à la politique de juste rémunération du capital investi et au renforcement de sa solvabilité, le Conseil d'administration propose dans le rapport de gestion individuel que le résultat net de l'exercice, à hauteur de 2 260 381 euros, soit distribué comme suit :

- Dividendes : 899 996 euros, ce qui correspond à 0,5 euros par action ;
- Autres réserves : 1 360 385 euros.

21.

INFORMATIONS À FOURNIR IMPOSÉES PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES

L'entreprise n'a aucune dette envers l'État, au titre du décret-loi n° 534/80, du 07 novembre.

En application du Code portugais des Régimes contributifs du système de prévoyance de la Sécurité Sociale, la situation de l'entreprise au regard de la Sécurité Sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

Informations supplémentaires pour les entités visées à l'article 2, paragraphe 1, point h) et à l'article 9, paragraphe 4, tous les deux du décret-loi n° 158/2009, du 13 juillet, tel que modifié par le décret-loi n° 98/2015, du 2 juin :

21.1. Chiffre d'affaires net ventilé par marchés géographiques

	31.12.2023	31.12.2022
Portugal	115 067 712	138 978 328
Angola	18 474 667	38 754 193
Mozambique	13 383 279	10 013 680
Zambie	10 578 933	6 998 278
Malawi	18 919 031	17 352 437
Gabon	7 005 731	6 773 985
TOTAL	183 429 353	218 870 901

21.2. Honoraires du Contrôleur légal des comptes

En 2023, les honoraires du Contrôleur légal des comptes se sont élevés à 35 850 euros (2022 : 35 850 euros).

L'administration,

Le comptable certifié,



Angola

CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE DE 2023

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions légales, le Conseil de surveillance présente ci-après son rapport et donne son avis sur le rapport consolidé de gestion, le bilan et les comptes consolidés et la proposition d'affectation des résultats qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration de Conduril - Engenharia, S.A., concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

RAPPORT

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil s'est réuni régulièrement et a suivi l'activité sociale et l'évolution des affaires de Conduril - Engenharia, S.A., tout en veillant et en assurant le respect de la loi et des statuts, afin de prendre connaissance des actes pris par le Conseil d'administration, qui a toujours fourni les précisions demandées.

Toujours dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil a soigneusement examiné le rapport de gestion consolidé présenté par le Conseil

d'administration, le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, les flux de trésorerie consolidés et les variations des capitaux propres consolidés, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que l'annexe et ses notes explicatives. Ces documents sont considérés en bon ordre et, dans son ensemble, donnent une image fidèle de l'activité développée et de la situation patrimoniale.

Dans le cadre de sa compétence, le Conseil a été informé des travaux qui ont été développés au cours de l'année par le cabinet d'audit, il a obtenu de celui-ci les renseignements et les précisions, fournies par sa représentante, nécessaires à la surveillance du contrôle légal et des documents de reddition des comptes, il a pris acte du rapport respectif de conclusions et de recommandations d'audit envoyé au Conseil d'administration, et il a examiné la certification légale des comptes consolidés, document qui mérite son accord par rapport à sa teneur.

Également dans le cadre de sa compétence, le Conseil marque son accord concernant les méthodes comptables et les critères d'évaluation utilisés.

Eu égard à ce qui précède, le Conseil considère que le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, les flux de trésorerie et les variations des capitaux propres, consolidés, permettent, dans leur ensemble, la bonne compréhension de la situation financière de Conduril - Engenharia, S.A. au 31 décembre 2023, et des résultats de l'exercice clos à cette date, et considère également que les dispositions légales et statutaires ont été respectées.

Finalement, le Conseil souhaite, à l'image du Conseil d'administration, remercier les collaborateurs pour leur engagement et dévouement.

Ainsi, le Conseil de surveillance est de l'

AVIS

1. que le rapport de gestion consolidé, le bilan consolidé, les comptes consolidés et leurs annexes, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, soient approuvés,
2. que la proposition d'affectation des résultats comprise dans le rapport de gestion consolidé, dans les termes présentés par le Conseil d'administration, soit approuvée.

Fait à Ermesinde, le 19 mars 2024

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Júlio Gales Ferreira Pinto

Deolinda Paula Baptista Nunes

Jorge Manuel Silva Tavares



Portugal

CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Conduril - Engenharia, S.A. (le groupe), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023 (présentant un total de 361 871 380 euros et un total de capitaux propres de 178 779 842 euros, incluant un résultat net de 2 260 381 euros), le compte de résultat consolidé par nature, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'année écoulée à cette date, ainsi que les notes annexées aux états financiers consolidés comprenant une synthèse des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints reflètent fidèlement, dans tous leurs aspects essentiels, la situation financière consolidée de Conduril - Engenharia, S.A. au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie consolidés pour l'année écoulée à cette date, conformément aux Normes comptables et d'information financière adoptées au Portugal à travers le Système de normalisation comptable.

Fondements

Notre audit a été mené conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre portugais des contrôleurs légaux des comptes (OROC, Ordem dos Revisores Oficiais de Contas). En vertu de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers consolidés » ci-dessous. Conformément à la loi, nous sommes indépendants des entités faisant partie du groupe et répondons à toutes les exigences éthiques du code d'éthique de l'ordre portugais des contrôleurs légaux des comptes.

Nous sommes convaincus que les éléments probants d'audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion et de l'organe de surveillance concernant les états financiers consolidés

L'organe de gestion est responsable de :

- ▶ la préparation d'états financiers consolidés réfléchissant fidèlement la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du groupe conformément aux Normes comptables et d'information financière adoptées au Portugal à travers le Système de normalisation comptable ;
- ▶ l'établissement du rapport consolidé de gestion en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ;
- ▶ la création et maintenance d'un système de contrôle interne approprié afin de permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, en raison de fraudes ou d'erreurs ;
- ▶ l'adoption de critères et de méthodes comptables appropriés au vu des circonstances ; et
- ▶ l'évaluation de la capacité du groupe à maintenir ses opérations, en diffusant, le cas échéant, les questions pouvant soulever des doutes sérieux concernant la continuité des activités.

L'organe de surveillance est responsable de la procédure de préparation et de publication de l'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers consolidés

Notre responsabilité est d'obtenir une assurance raisonnable sur le fait que l'ensemble des états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes significatives, en raison de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport présentant notre opinion. On entend par « assurance raisonnable » un niveau élevé de sécurité, mais non la garantie qu'un audit mené conformément aux normes ISA détectera toujours l'existence d'inexactitudes significatives. Ces inexactitudes peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre qu'elles, seules ou combinées, peuvent influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs ayant pour base ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous portons des appréciations professionnelles avec une attitude de scepticisme professionnel au cours de l'audit et nous :

- ▶ identifions et évaluons les risques d'inexactitude significative des états financiers consolidés, en raison de fraudes ou d'erreur, nous définissons et exécutons des procédures d'audit répondant à ces risques, et nous obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque qu'une inexactitude significative ne soit pas détectée en raison de fraudes est plus élevé qu'en raison d'erreurs, une fois que les fraudes peuvent impliquer des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou des chevauchements avec le contrôle interne ;
- ▶ obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées au vu des circonstances, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- ▶ évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations correspondantes fournies par l'organe de gestion ;
- ▶ apprécions l'adéquation de l'utilisation, par l'organe de gestion, du principe de la continuité et, sur base des éléments probants d'audit, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou des conditions pouvant soulever des doutes sérieux quant à la capacité du groupe à maintenir ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur ces informations dans les états financiers consolidés ou, si celles-ci ne sont pas appropriées, changer notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants d'audit obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions futurs peuvent conduire le groupe à cesser ses activités ;
- ▶ évaluons la présentation, la structure et le contenu global des états financiers consolidés, y compris les informations, et si ces états financiers reflètent les transactions et les événements sous-jacents afin d'attendre une présentation appropriée ;
- ▶ obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des activités au sein du groupe afin d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de l'orientation, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe, ainsi que les responsables en dernier ressort de notre opinion concernant l'audit ;
- ▶ communiquons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, la portée et le calendrier prévu de l'audit, ainsi que les conclusions significatives de l'audit, y compris tout manquement significatif de contrôle interne identifié au cours de l'audit.

Notre responsabilité inclut également la vérification de la concordance entre l'information figurant au rapport consolidé de gestion et les états financiers consolidés.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Sur le rapport consolidé de gestion

En application de l'article 451, paragraphe 3, point e) du Code portugais des Sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport consolidé de gestion a été préparé en conformité avec les exigences juridiques et réglementaires applicables en vigueur, que l'information y figurant est conforme aux états financiers consolidés qui ont fait l'objet d'audit et que, compte tenu de la connaissance et de l'évaluation faite sur le groupe, nous n'avons pas identifié d'inexactitudes significatives.

Fait à Porto, le 18 mars 2024

Crowe & Associados, SROC, Lda.
Représenté par Ana Raquel Borges L. Esperança Sismeiro, CLC
Registre OROC n° 1126
Registre CMVM n° 20160738



CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.

Avenida Eng.º Duarte
Pacheco, n.º 1835
4445-416 Ermesinde - Portugal
T. +351 229 773 920
geral@conduril.pt

CONDURIL AÇORES

Rua de São Gonçalo,
n.º 2013 - 2.º Dt.º
9500-343 Ponta Delgada -
Portugal
T. +351 296 653 468
geral@conduril-acoresh.pt

CONDURIL ANGOLA

Rua 2 IL (ao Largo do Ambiente)
Município de Ingombota -
Luanda - Angola
T. +244 929 637 913/9
expgeralluanda@conduril.pt

MÉTIS

Parque Industrial de Viana - B.º
Capalanga
Município de Viana -
Luanda - ANGOLA
T. +244 939 212 517
expgeral@metis-engenharia.com

CONDURIL MOÇAMBIQUE, ENOP

Estrada Nacional n.º 4,
Tchumene 2,
Parcela 3380/12 - Matola -
Moçambique
T. +258 203 004 71
delegacao@conduril.co.mz

URANO

Polo Industrial de Viana,
Zona do Km 25
Município de Viana - Comuna
do Zango - Luanda - ANGOLA
T. +244 939 133 245
geral@urano-metalomecanica.com

CONDURIL ZÂMBIA

Plot 3817 Martin Mwamba Road
PO Box 473 P/Bag E891 Manda Hill
Lusaka - Zambia
T. +260 211 291 441
zambia@conduril.pt

EDIRIO

Rua Dr. Francisco Sá
Carneiro, 22
4825-087 Água Longa -
Santo Tirso
T. +351 229 688 411
geral@edirio.pt

CONDURIL MALAWI

Plot BC 922 House 5, Area Mandala
PO Box 907
Blantyre - Malawi
T. +265 994 956 884
malawi@conduril.pt

CONDURIL ZIMBABUÉ

75, Tredgold Way,
Lincoln Green
Belvedere, Harare -
Zimbabwe

CONDURIL GABÃO

Nzeng-Ayong (Après le carrefour GP)
Libreville - Gabon
gabon@conduril.pt